

# SÉNAT

## DÉBATS PARLEMENTAIRES



1-1 JUIN 1995

### JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



Standard ..... (16-1) 40-58-75-00  
Renseignements ..... (16-1) 40-58-78-78  
Télécopie ..... (16-1) 45-79-17-84

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1994-1995

## COMPTE RENDU INTÉGRAL

5<sup>e</sup> SÉANCE

**Séance du mercredi 24 mai 1995**

## SOMMAIRE

### PRÉSIDENTE DE M. RENÉ MONORY

1. Procès-verbal (p. 581).
2. Décès d'un ancien sénateur (p. 581).
3. **Politique générale.** - Débat sur une déclaration du Gouvernement (p. 581).  
MM. Alain Juppé, Premier ministre; Josselin de Rohan, Mme Hélène Luc, MM. Claude Estier, Guy Cabanel, Marcel Lucotte, Maurice Blin, Philippe Adnot.  
M. le Premier ministre.  
Approbation, par un scrutin public à la tribune, de la déclaration du Gouvernement.
4. Dépôt d'une question orale avec débat (p. 605).
5. **Dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle** (p. 605).
6. **Dépôt de propositions de loi** (p. 605).
7. **Dépôt d'une proposition d'acte communautaire** (p. 605).
8. **Dépôt de rapports d'information** (p. 605).
9. **Communication de M. le président** (p. 605).

# COMPTE RENDU INTÉGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. RENÉ MONORY

La séance est ouverte à quinze heures cinq.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

### PROCÈS-VERBAL

**M. le président.** Le compte rendu analytique de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté sous les réserves d'usage.

2

### DÉCÈS D'UN ANCIEN SÉNATEUR

**M. le président.** J'ai le regret de vous faire part du décès de notre ancien collègue Jacques de Menditte, qui fut sénateur des Basses-Pyrénées de 1946 à 1959.

3

### POLITIQUE GÉNÉRALE

#### Débat sur une déclaration du Gouvernement

**M. le président.** L'ordre du jour appelle une déclaration de politique générale du Gouvernement, suivie d'un débat et d'un vote sur cette déclaration en application de l'article 49, quatrième alinéa, de la Constitution.

Je remercie les membres du Gouvernement qui, nombreux, ont accompagné M. le Premier ministre. Le Sénat en est honoré.

La parole est à M. le Premier ministre. (*Vifs applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, vous avez entendu hier M. le garde des sceaux, ministre de la justice, vous lire en mon nom la déclaration de politique générale que je prononçais au même moment à l'Assemblée nationale.

Je souhaite aujourd'hui rappeler devant le Sénat l'esprit qui m'anime au moment où je prends la responsabilité du Gouvernement.

Ma conviction est simple. Seule une action résolue en faveur de l'emploi, en faveur de la cohésion sociale, peut venir à bout des maux très graves qui frappent notre pays

et obèrent son avenir : l'exclusion des uns, l'égoïsme des autres, la remise en cause des grands équilibres de notre économie et des acquis de notre protection sociale, la désérence de certains principes auxquels nous sommes tous attachés, la tolérance, la fraternité, la responsabilité, le patriotisme.

C'est de cela qu'il s'agit aujourd'hui.

Ce diagnostic, M. Jacques Chirac l'a posé très lucidement pendant la campagne électorale. Il a su, par les propositions qu'il a formulées, susciter une très grande espérance parmi les Françaises et les Français, et en particulier - nous l'avons vu sur tous nos écrans de télévision - parmi les plus jeunes d'entre eux. Rappelons-nous la joie qu'ils ont laissée éclater le 7 mai dernier. Ne les décevons pas !

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** En me confiant la charge de diriger le Gouvernement, le Président de la République ne m'a pas assigné d'autre mission que celle de mettre en œuvre le changement tant attendu.

Je dois vous dire d'ailleurs que ce n'est pas sans sourire que j'ai lu, ici ou là, que ma déclaration de politique générale se situait dans le droit-fil des engagements de M. le Président de la République. C'est le contraire qui eût été étonnant ! (*Sourires sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

Cet engagement consistait à inverser l'ordre de nos priorités habituelles, à considérer que la lutte contre le chômage et contre l'exclusion est la première urgence de l'action collective que nous avons à mener, et non pas le sous-produit d'autres politiques ou l'accessoire d'autres ambitions.

Cette inversion des priorités signifie que l'action menée par le Gouvernement dans tous les domaines de sa compétence sera guidée par un seul souci : la création d'emplois, la création d'activités nouvelles, et, si je n'ai pas donné à un ministre dans la composition de mon Gouvernement le titre de ministre de l'emploi, c'est à dessein, c'est bien pour souligner que l'emploi est partout, que cette question sera suivie directement par M. le Premier ministre, avec le concours de Mme le secrétaire d'Etat à l'emploi.

C'est sur notre capacité à créer en France un profond et durable mouvement de création d'emplois que nous serons jugés et, je vais même plus loin, que nous demandons à être jugés.

Pour y parvenir, j'estime d'abord indispensable de restaurer dans notre pays les ressorts de l'intégration sociale.

Certains, parfois, sont tentés de considérer que l'exclusion ne concerne que ceux qui en sont victimes. C'est une idée fautive. L'exclusion nous concerne tous, car la France ne réussira pas sans une partie des siens. Cinq millions de personnes aujourd'hui sont en marge du fonctionnement normal de la société.

C'est tous ensemble que nous retrouverons le chemin de la prospérité, sinon nous n'y parviendrons pas.

Le Gouvernement se battra donc sans relâche contre tous les facteurs d'exclusion, et d'abord contre le chômage de longue durée, qui frappe, vous le savez, plus de 1 200 000 personnes aujourd'hui en France. Ce sera l'objet du contrat initiative-emploi; ce sera aussi le contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes que j'ai demandé à M. le ministre du travail, du dialogue social et de la participation, de définir en liaison avec les organisations professionnelles et syndicales que j'ai commencé à recevoir aujourd'hui même.

La deuxième forme d'exclusion est l'absence de domicile fixe, ce scandale qui fait qu'aujourd'hui des dizaines de milliers de nos compatriotes n'ont pas de toit. La politique du logement suivie en France depuis des années a atteint ses limites. Beaucoup de ceux qui ont un logement aspirent à plus d'espace ou plus de confort mais n'ont pas la possibilité de déménager faute d'une offre locative suffisante, faute de moyens pour accéder à la propriété.

Il est donc temps, aujourd'hui, de concevoir une nouvelle politique du logement intégrant la diversité des besoins des Français et organisant leur mobilité entre les différentes catégories de logements.

C'est le sens du programme que le Gouvernement entend mener: 10 000 logements d'urgence, plus 10 000 logements d'insertion supplémentaires dès cette année; une nouvelle aide à l'accession à la propriété pour les ménages modestes; un allègement de la fiscalité immobilière afin d'encourager l'investissement locatif privé.

La troisième forme d'exclusion tient aux conditions de vie dans les quartiers difficiles de nos villes et de nos banlieues.

Certains quartiers, du fait du chômage, de la délinquance, de l'échec scolaire, de bien d'autres difficultés encore, s'écartent peu à peu du reste de la communauté nationale et sortent même quasiment du territoire de la République.

Une telle dérive n'est pas acceptable. Ce sera l'honneur de notre pays que d'y mettre un terme, de trouver les gestes de solidarité qui réintégreront les habitants de ces zones au sein de la collectivité.

Au-delà de l'effort en faveur de l'emploi et du logement, cela passe, par exemple, par la réimplantation des services publics de proximité dont ces quartiers sont trop souvent dépourvus et par la mise en œuvre d'un régime fiscal différencié. Le ministre de l'intégration et de la lutte contre l'exclusion prépare un programme en ce sens. *(Très bien! sur les travées du RPR).*

Enfin, autre forme d'exclusion, la solitude et la pauvreté des personnes les plus âgées.

Nos aînés ont bâti la France dans laquelle nous vivons. Nous avons envers eux un devoir de reconnaissance. Or le grand âge signifie souvent la dépendance et, pour beaucoup, faute de ressources, de grandes difficultés dans la vie quotidienne.

L'allocation dépendance devra être mise en œuvre au plus tôt, pour leur assurer l'aide dont ils ont besoin et il faudra de même revaloriser le minimum vieillesse.

Ces actions urgentes contre les formes les plus scandaleuses d'exclusion n'épuisent pas la question sociale qui nous est posée. C'est d'une politique plus globale encore d'intégration et de solidarité dont notre pays a besoin.

Elle reposera sur une politique de la famille plus ambitieuse, avec la mise en place d'une allocation parentale de libre choix qui sera ouverte à terme dès le premier enfant, le développement et la diversification des modes de garde et, au-delà, un véritable statut pour la mère au foyer.

**M. Emmanuel Hamel.** Très bien!

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Elle comprendra une politique de la santé publique, avec une réforme de la gestion de l'hôpital qui assure la qualité des soins, non pas par ce mécanisme qui a fait la preuve de ses limites - je veux parler du budget global - mais par des contrats d'objectifs négociés entre les organismes de sécurité sociale et les équipes hospitalières gestionnaires de l'hôpital; une mobilisation nationale contre le sida et la toxicomanie; un effort massif de recherche en matière de génétique humaine, car c'est la clé d'une médecine préventive renouvelée.

Une politique d'égalité sociale, enfin, pour nos compatriotes d'outre-mer, qui aspirent légitimement à la reconnaissance pleine et entière de leur appartenance à la République.

Le deuxième front sur lequel va se livrer notre « bataille pour l'emploi », comme je l'ai appelée, c'est la libération des forces vives de notre pays.

Il s'agit d'abord des salariés - je les ai placés en numéro un, au risque de surprendre - des 20 millions de salariés français qui, par leur travail, produisent l'essentiel de la richesse nationale.

On les a beaucoup culpabilisés ces dernières années; on leur a imputé en grande partie le manque de compétitivité de notre économie. Comme s'ils n'étaient pas, avant tout, les producteurs de la majeure partie de la richesse nationale.

**M. Christian Poncelet.** C'est vrai!

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Tout travail mérite récompense. Raisonner autrement n'a pas de sens. Comment ceux qui pensent ainsi peuvent-ils espérer motiver ceux qui travaillent et les inciter à l'effort?

Dans cet esprit, le SMIC sera relevé, au 1<sup>er</sup> juillet prochain, dans les conditions que j'ai indiquées hier.

Au-delà, les partenaires sociaux détermineront, par la négociation, les augmentations de salaires qui pourront s'appliquer dans chaque branche, dans chaque entreprise.

Je veux à ce sujet saluer l'initiative récemment prise par le patronat et par les syndicats de relancer le dialogue social sur des thèmes prometteurs pour la création d'emplois. Je pense, bien sûr, à l'aménagement du travail. Je veux ici, de façon très solennelle, lancer aux partenaires sociaux un encouragement à poursuivre ce dialogue social.

Vous avez vu, mesdames et messieurs les sénateurs, que, dans la dénomination même du ministère du travail, j'ai tenu à introduire l'expression « dialogue social ». Il n'y a pas d'économie prospère ni de pays capable d'assurer sa cohésion nationale sans un dialogue social intense, moderne et renouvelé. *(Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste.)*

Le thème de l'aménagement du temps de travail et du travail en général sera au centre des négociations qui seront lancées dans la fonction publique. J'ai demandé au ministre compétent de réfléchir, avec les syndicats, aux moyens de développer le temps choisi dans un sens qui réponde à la fois aux attentes des agents et aux besoins des usagers.

Le souci d'un juste partage des fruits de la croissance amènera aussi le Gouvernement à revaloriser les retraites dès le 1<sup>er</sup> juillet prochain. Rendez-vous avait été pris au 1<sup>er</sup> janvier, mais nous l'anticipons afin de tenir compte de l'évolution économique favorable des derniers mois.

Cela étant, il est clair que nous ne vaincrons le chômage qu'en rendant plus de liberté, plus de marge de manœuvre à nos entrepreneurs. Ce sont les entreprises - veuillez pardonner cette vérité d'évidence - qui créent des emplois. Nous devons les y aider et, surtout, veiller à ne pas entraver leur dynamisme.

En disant cela, je pense, d'abord, à nos petites et moyennes entreprises. J'ai déjà parlé d'un véritable plan en faveur des PME. Il pourrait prendre quatre formes.

Il s'agit, d'abord, de l'allègement des charges qui pèsent sur le coût du travail. Le Gouvernement préparera un nouveau dispositif fortement concentré sur les bas salaires.

Dans la mise en œuvre de ce dispositif, je souhaite insister sur le caractère contractuel de la mesure. Si la collectivité publique fait un effort en faveur des PME en allégeant leurs charges, il est normal que les PME prennent pleinement en compte le besoin de création d'emplois, d'accueil des jeunes, d'insertion professionnelle et d'embauche. Il y a une sorte de dialogue à instaurer entre les différents partenaires.

**M. Adrien Gouteyron.** Très bien !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Il s'agit, ensuite, de la réforme de la fiscalité, avec deux points d'application prioritaire : l'allègement des droits de transmission et la réforme de la taxe professionnelle à laquelle, je le sais, la Haute Assemblée est très attachée...

**M. Michel Charasse.** C'est un serpent de mer !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Un serpent de mer à propos duquel des choses ont été faites ! Je me souviens en avoir parlé dans cette enceinte, entre 1986 et 1988, en qualité de ministre du budget. Nous avons alors pris un certain nombre de mesures pour nous attaquer à ce problème difficile.

Il s'agit encore de l'amélioration des conditions de financement, avec des mécanismes de garantie pour développer l'offre de crédit aux PME et en abaisser le coût.

Il s'agit, enfin, de la simplification drastique des formalités administratives trop souvent infligées aux entreprises, qui commencera par l'institution d'un guichet unique pour l'emploi, dont les préfets, que j'ai réunis lundi, à Paris, auront la charge. Cela reviendrait à ouvrir une forme de secrétariat, dans un même lieu et dans chaque département, de façon que les entreprises ne soient pas contraintes à une sorte de parcours du combattant de la création d'emplois.

Pour aller plus loin encore, il nous faudra faire preuve d'imagination, trouver et exploiter les nouveaux gisements d'emplois qu'engendrent le progrès technique et, surtout, l'évolution des besoins et des modes de vie.

Le progrès, j'en suis convaincu, contrairement à une idée trop souvent répandue, n'est pas fatal à l'emploi, bien au contraire. Il rend possible de nouveaux projets, donne naissance à de nouvelles possibilités. Sachons en tirer parti.

Je voudrais notamment insister sur le lien qu'il est indispensable de créer entre une mesure nouvelle comme l'allocation de dépendance et la création d'emplois de proximité pour favoriser le maintien à domicile, l'aide ménagère ou l'aide médicale aux personnes âgées. Cette

allocation de dépendance doit être reliée à la création d'emplois. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste.*)

Le troisième front de la bataille pour l'emploi, c'est l'éducation.

Loin de moi l'idée de réduire l'éducation de nos enfants à la seule préparation d'un métier. L'école a bien d'autres missions. Sa mission fondamentale, c'est d'abord de former le jugement et de faire de nos enfants des citoyens libres.

Loin de moi aussi l'idée de prétendre que la détention d'un diplôme est la garantie d'un emploi. (*M. Jean-Louis Carrère s'exclame.*)

Mais, dans la situation économique et sociale de notre pays, il serait irresponsable de négliger la vocation de notre système éducatif à préparer l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle.

Le Gouvernement proposera trois axes principaux de réformes.

Il faut tout d'abord imaginer des pédagogies et des rythmes scolaires qui préservent au mieux l'équilibre de nos enfants. L'enjeu est d'offrir à chacun les chances de son épanouissement et d'éviter autant que faire se peut les situations d'échec qui s'aggravent souvent sans rémission. Cela passera par une plus grande autonomie des établissements et par l'aménagement des rythmes scolaires.

Il faut ensuite développer des formations technologiques et professionnelles de haut niveau. Cette ambition n'est pas nouvelle - je le reconnais bien volontiers - mais elle ne s'est jamais concrétisée. Il faut que ces formations cessent d'être considérées par l'ensemble de la communauté nationale - familles, corps enseignant, entreprises ou autres - comme des formations au rabais. Il faut leur donner la même dignité et la même importance dans le cursus scolaire qu'aux formations de caractère général.

Le troisième axe fort de la rénovation du système éducatif sera la réforme des premiers cycles universitaires.

Ils sont aujourd'hui étouffés. L'Etat, seul, ne pourra pas trouver la solution. Il faut un partenariat plus étroit avec les collectivités régionales et passer du cofinancement actuel à ce que j'ai appelé une véritable « coresponsabilité ». (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste. - Murmures sur les travées socialistes.*)

Cela suppose une véritable diversification et une régionalisation des filières de formation ainsi qu'une définition qui tienne mieux compte de la réalité de chaque bassin d'emploi ou de chaque région.

Tels sont les objectifs que nous nous assignons à propos de la réforme de l'éducation.

Quant à la méthode, elle ne saurait bien entendu se limiter à l'élaboration de textes législatifs ou réglementaires. Tous les Français doivent être impliqués dans la réforme de notre système éducatif. C'est la raison pour laquelle je compte procéder à une consultation aussi large que possible. Des états généraux déboucheront, le moment venu, sur des propositions soumises à référendum car un tel sujet appelle un consentement national à la réforme que nous élaborerons ensemble. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste. - Murmures sur les travées socialistes.*)

Alors que j'appelle à une mobilisation générale pour l'emploi, comment l'Etat pourra-t-il se dispenser d'y apporter sa propre contribution ? Il doit être en première ligne. Cela signifie, d'abord, une participation de tous les services publics à la lutte contre le chômage.

**M. Raymond Courrière.** Encore un serpent de mer !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Comme vous le savez, un comité interministériel pour le développement de l'emploi sera installé dans les prochains jours. Il sera animé par le secrétaire d'Etat à l'emploi et relayé, car son rôle sera de faire « remonter » les expériences locales, par des comités départementaux et régionaux ainsi que, dans chaque département, par un commissaire pour l'emploi chargé de catalyser les énergies. Dès la fin du mois de juin, une évaluation des possibilités de création d'emplois, notamment dans le domaine des nouveaux métiers, devra être dressée dans chaque département. Les services publics concernés par les formalités de création d'emplois, je l'ai dit, seront réunis en un guichet unique pour l'emploi, afin de faciliter les démarches des employeurs.

L'Etat devra s'imposer de nouvelles et strictes disciplines, notamment en matière budgétaire et financière, afin de ne pas peser sur l'économie, de ne pas entraver les initiatives par la charge de ses prélèvements.

Ainsi, les finances publiques seront gérées avec le souci constant de respecter les engagements européens de la France. Nous devons être prêts à participer à la monnaie unique dès sa mise en œuvre, au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Cela suppose une gestion aussi économe que possible des dépenses budgétaires. Tel sera l'objet de l'évaluation souhaitée par le Président de la République, à laquelle le Gouvernement entend concourir en prenant toutes les initiatives de son ressort comme en répondant aux demandes du Parlement, qui a, je le sais, l'intention de se mobiliser sur cette tâche.

L'effort réalisé dans le domaine des dépenses ne dispense pas d'une démarche du même ordre dans celui des recettes de l'Etat. Nous devons rénover notre fiscalité afin qu'elle soit plus favorable à l'emploi, à l'investissement, et donc à la croissance. J'ai déjà mentionné certains aspects de cette réforme, notamment ceux qui concernent la taxe professionnelle, l'allègement des droits de succession sur les transmissions d'entreprise.

Il faut y ajouter la réforme de l'impôt sur le revenu, dont l'objet sera de mieux équilibrer la taxation des revenus du travail et de l'épargne investie dans les entreprises. Cette réforme sera menée en cohérence avec celle du financement de la protection sociale.

L'exigence d'assainissement financier vaut en effet aussi pour les comptes sociaux. La priorité sera ici d'opérer un partage clair, au sein de l'assurance maladie, entre les dépenses qui relèvent de la solidarité et doivent être financées par l'impôt et celles qui relèvent de l'assurance, dont le financement revient aux cotisations des assurés.

Efficacité et modernisation de l'Etat, disais-je, cela s'applique, en premier lieu, à ses fonctions régaliennes et, au premier chef, à sa fonction de sécurité et d'ordre républicain.

Le Gouvernement s'y appliquera en ne négligeant aucun secteur, de la police de proximité à la lutte contre les grands trafics internationaux. Il veillera à un emploi complémentaire de toutes les forces dont dispose le pays : police et gendarmerie nationales, polices municipales.

La recherche de l'efficacité se fera dans le cadre d'un Etat qui reviendra aux principes fondateurs de la V<sup>e</sup> République : équilibre des pouvoirs et impartialité. Dans cet esprit, le Président de la République a annoncé sa volonté de soumettre au Parlement une réforme constitutionnelle visant tout à la fois à élargir le champ d'application du référendum et à instaurer une session unique du Parlement.

Le Gouvernement mettra un point d'honneur à respecter scrupuleusement l'indépendance des juges, à assurer une prompt exécution de leurs décisions et à donner à l'institution judiciaire les moyens matériels et humains de son fonctionnement.

L'Etat saura aussi être modeste et laisser leur place aux autres partenaires de la vie publique. La décentralisation recevra un nouvel élan avec une répartition plus claire des compétences entre les différents échelons d'administration territoriale, et – ce à quoi tiennent, je le sais, les collectivités locales – la stabilisation de leurs relations avec l'Etat dans le domaine des financements.

**M. Christian Poncelet.** Bravo !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Les élus locaux assument une tâche difficile auprès de nos concitoyens. Je souhaite que ce cadre rénové leur permette de l'accomplir dans de meilleures conditions. Je veux ici leur rendre l'hommage qu'ils méritent en raison de leur dévouement sans faille au bien public. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

De même, les associations se verront attribuer des moyens à la hauteur de leur rôle économique et social. Je n'en cite que quelques-uns : une aide à la création des associations, un statut pour leurs cadres bénévoles, un relèvement de la déductibilité fiscale des dons qui leur sont faits.

Face à ces nouveaux partenaires, face aux attentes désormais plus vives des usagers, l'Etat reformera enfin son propre fonctionnement pour mieux assumer ses missions. Déconcentration administrative et délocalisations de services seront poursuivies avec ambition. Le Gouvernement s'attachera à motiver davantage les fonctionnaires, à les rendre plus polyvalents, à assouplir l'organisation des services, à établir de nouvelles relations entre l'administration et les usagers. Ceux-ci se verront reconnaître de nouveaux droits consacrés, ainsi que l'a annoncé le Président de la République, par une charte du citoyen.

Enfin, pour le bien de tous, fonctionnaires et usagers, il faudra endiguer le flot réglementaire, alléger les procédures et relancer la codification du droit, mission à laquelle le Parlement peut apporter une contribution tout à fait importante.

Dans notre bataille pour l'emploi, nous devons aussi nous appuyer davantage sur l'Union européenne.

De manière tout à fait légitime, les Français n'adhèrent pleinement à la construction communautaire que s'ils sentent leurs préoccupations partagées par l'Union, s'ils sentent ses responsables animés de la détermination nécessaire pour y porter remède. Ils expriment envers l'Union la même exigence qu'envers le Gouvernement, cette exigence qui inspire le programme que je vous propose.

En réalité, malgré ce qu'on entend ici ou là, l'Europe a déjà beaucoup fait pour le développement des échanges, pour la croissance et donc pour l'emploi.

**M. Raymond Courrière.** Il faut le dire à Séguin !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Mais, devant l'inexorable persistance du chômage, nos concitoyens se prennent à douter. A ce propos, j'entends rétablir des idées claires. Le Conseil européen de Cannes, dans cet esprit, devra marquer un nouvel élan.

Il devra, en premier lieu, donner une impulsion décisive aux grands projets que vous connaissez et dont le principe et la liste ont été arrêtés en 1994 à Essen et à Corfou. Ces infrastructures, en facilitant la circulation des

biens et des personnes au sein de l'Union, renforceront la compétitivité économique européenne. Elles contribueront ainsi à la croissance et à l'emploi.

Le Conseil de Cannes doit aussi permettre d'avancer vers la monnaie unique. L'Union monétaire sera gage de croissance pour la France comme pour ses partenaires, car elle mettra notre monnaie à l'abri des assauts spéculatifs et supprimera la nécessité de défendre sa valeur par des taux d'intérêts prohibitifs.

**M. Jacques Genton.** Très bien !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** D'ores et déjà, notre pays respecte la plupart des critères posés par le traité sur l'Union européenne pour le passage à la troisième phase. Le Gouvernement, je l'ai dit, poursuivra sans concession l'assainissement des finances publiques afin que toutes les conditions soient dûment remplies pour une participation à la monnaie unique dès sa création, le 1<sup>er</sup> janvier 1999.

Chaque Etat membre devra, de même, se doter d'une stratégie crédible de convergence économique. Le Gouvernement y sera attentif, notamment lors des exercices de surveillance multilatérale qui seront prochainement conduits sous sa présidence.

Le Conseil de Cannes doit enfin donner le coup d'envoi de la préparation de la Conférence intergouvernementale de 1996, c'est-à-dire des négociations pour la réforme de l'Union

Au centre des discussions se trouvera la question de l'efficacité des institutions d'une Europe élargie et destinée à s'élargir encore. La France, vous le savez, a déjà fait des propositions pour renforcer le Conseil et sa présidence, rationaliser les procédures de décision, clarifier les relations avec la Commission et, enfin, comme nous avons commencé à le faire avec la réforme constitutionnelle qui a permis de mettre en place la procédure de l'article 88-4, impliquer davantage les parlements nationaux.

**M. Jacques Genton.** Très bien !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** D'autres questions devront aussi être posées à l'occasion de cette conférence : l'articulation entre l'Union économique et monétaire, avec sa monnaie unique, et les autres Etats membres du grand marché intérieur - comment pourront-ils coexister ? - les relations entre la Banque centrale indépendante, responsable de la conduite de la politique monétaire, et le Conseil des ministres, qui, dans toute institution démocratique, reste responsable de la conduite de la politique économique. Ces questions, qui n'ont pas reçu de réponse dans le traité sur l'Union européenne, devront en recevoir d'ici à 1999.

Plus fondamentalement, nous devons nous interroger et interroger nos voisins sur le type d'Europe économique et politique que nous voulons bâtir à l'échéance des dix prochaines années.

Sur ce point, vous connaissez ma réponse : elle est sans équivoque. Je souhaite une Europe qui affirme sa personnalité, défende ses intérêts dans la compétition mondiale, se dote des moyens d'assurer son identité et sa sécurité.

**M. Jacques Genton.** Excellent !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Je souhaite aussi une Europe qui respecte les valeurs auxquelles les Français sont attachés : je pense en particulier à la notion de service public, qui occupe chez nous une place tout à fait singulière. Je pense aussi à un certain nombre de normes sociales et environnementales, dont l'Europe devra se faire l'avocat au sein de l'Organisation mondiale du commerce. *(Applaudissements sur les travées du RPR. - Protestations sur les travées socialistes.)*

La bataille pour l'emploi se livre enfin sur le front international.

Notre pays a de nombreux atouts, qu'il méconnaît souvent. N'ayons pas de fausse pudeur à les mettre en valeur. N'ayons pas d'hésitation à retrouver ce que le Président de la République a appelé l'esprit de conquête, la confiance et l'audace qui permettront à la France de mieux défendre ses intérêts dans le monde.

Sans prétention à l'exhaustivité, je veux souligner ici certaines de nos forces dont nous devrions tirer un plus grand parti.

Il s'agit d'abord de la filière agroalimentaire. Nous devons préserver la vitalité de notre agriculture en confortant les principes internationaux, tout spécialement la politique agricole commune, que ni l'élargissement de l'Union ni l'approfondissement des autres politiques communes ne devront remettre en cause. *(Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.)*

Nous devons aussi en assurer la modernisation par la réforme de la fiscalité agricole, l'allègement des charges des exploitations et le maintien à haut niveau de la masse des crédits bonifiés. La juste reconnaissance du travail des agriculteurs et de leurs proches justifiera aussi que l'on améliore les droits des conjoints d'exploitant. *(Applaudissements sur les mêmes travées.)*

La mer est un deuxième atout de la France, trop longtemps négligé. *(Exclamations sur les travées socialistes.)* Je me réjouis de voir votre enthousiasme !

**M. Jacques Bialski.** Où est le ministre de la mer ?

**M. Marcel Charmant.** Vous l'aviez oublié !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Pas du tout ! Ne soyez pas si demandeurs !

**Un sénateur socialiste.** Ce sera un technocrate !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Conformément à la volonté du Président de la République, le Gouvernement s'attachera à en faire une grande vocation pour notre pays, en matière de pêche comme de marine marchande, d'activités portuaires ou de construction navale.

Comme je l'ai indiqué dans la déclaration de politique générale que j'ai faite devant l'Assemblée nationale et qui vous a été lue, hier, j'ai l'intention de charger une personnalité particulièrement compétente dans ce domaine...

**M. René Régnault.** Pas un ministre !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** ... de vous faire des propositions sur la meilleure organisation souhaitable pour que la France réponde pleinement à sa vocation maritime. *(Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.)*

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Après c'est la recherche !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Le tourisme aussi doit prendre une nouvelle dimension. Mettre en valeur notre patrimoine, naturel ou bâti, offrir aux visiteurs un meilleur accueil, bien des initiatives pourront être prises en ce sens pour peu que nous nous dotions d'une véritable stratégie, comme c'est notre intention.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** La recherche !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** A ces atouts hérités de la géographie s'ajoute celui que l'histoire nous a légué, je veux parler du rayonnement culturel et linguistique de la France. A nous de le réactiver. A nous surtout, pour que cela ait un sens, de nourrir cette aura internationale

par un dynamisme culturel renouvelé à l'intérieur de nos frontières. Ce n'est pas simplement une question de moyens, mais il est vrai qu'un budget accru et intelligemment alloué sera une contribution évidente de la part de l'Etat.

Je voudrais dire enfin un mot de la recherche qui, à mes yeux, est la condition de la puissance de notre pays dans le monde de demain. Ce sera une priorité du Gouvernement que d'encourager son développement dans un double souci de partenariat avec les entreprises et de coopération internationale, au premier chef européen.

On le voit, la France dispose d'un potentiel qu'il est de notre devoir de valoriser. Mais la responsabilité du Gouvernement, avant tout, est de veiller à ce que notre pays puisse défendre sa souveraineté et sauvegarder son indépendance. C'est l'affaire de notre défense, c'est l'affaire de notre diplomatie. Chacun comprendra que mes fonctions antérieures m'amènent et à considérer avec une attention redoublée cet aspect des choses.

La défense de la France, demain comme hier, restera fondée sur la dissuasion nucléaire. Sa crédibilité et son efficacité seront préservées, sans préjudice de l'engagement actif que nous avons pris au service de la non-prolifération nucléaire.

Permettez-moi d'ailleurs à cet égard de souligner le succès que représente pour la diplomatie française et pour la diplomatie européenne la reconduction inconditionnelle et indéfinie du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui vient d'être décidée par la communauté internationale.

Au-delà, la nouvelle donne internationale requiert une plus grande professionnalisation et une plus grande disponibilité opérationnelle de nos unités : les décisions à prendre sur ce point d'ici à 1996 s'inspireront d'un audit des missions et moyens de nos forces.

Pour le reste, les mots d'ordre qui nous guideront, dans la ligne des orientations posées par la récente loi de programmation militaire élaborée par le précédent gouvernement, auquel je tiens à rendre hommage pour l'œuvre qu'il a accomplie, sur ce point comme sur tous les autres points sur lesquels la continuité s'imposera, ces mots d'ordre sont clairs. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

Il s'agit de la poursuite de l'effort d'équipement de nos armées, avec toutefois le souci constant de respecter l'exigence de maîtrise de nos finances publiques, du maintien de nos industries d'armement, avec l'objectif de constituer des pôles européens puissants, de l'implication pleine et entière dans la construction de l'Europe de la défense.

Mais ne nous méprenons pas. Faire l'Europe de la défense ne signifie pas défaire l'Alliance atlantique. C'est ensemble que l'Europe et les Etats-Unis doivent œuvrer pour la stabilité du monde. J'ai déjà suggéré en ce sens à nos alliés l'établissement d'un nouveau partenariat euro-atlantique.

Quant à notre outil diplomatique, je me suis attaché en tant que ministre des affaires étrangères à le moderniser, à le réorganiser et à le mobiliser autour d'objectifs précis. Les préoccupations de la France sont inchangées : la solution du conflit dans l'ex-Yougoslavie, avec l'éventualité pour notre pays, si les initiatives de paix se révélaient vaines, de retirer nos Casques bleus d'une FORPRONU devenue inutile ; la construction de partenariats avec nos deux grands espaces de voisinage, la Russie à l'Est et la Méditerranée au Sud ; la fidélité à notre engagement africain ; l'affirmation de notre présence dans les

régions d'avenir que sont l'Asie et l'Amérique latine ; enfin, une contribution sans faille à la rénovation des Nations unies.

Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, tels sont les principaux éléments du programme que le Gouvernement se propose d'appliquer pour rendre l'espoir et la prospérité à la France. Leur mise en œuvre se fera en trois temps : des mesures d'urgence d'ici à l'été qui seront proposées à l'Assemblée nationale et au Sénat, des actions plus lourdes au cours de la prochaine session parlementaire, qui, si vous en décidez ainsi, nous conduira jusqu'à l'été 1996, et, enfin, à moyen terme, des réformes qui requièrent une réflexion préalable plus approfondie, je pense par exemple à la réforme du système éducatif ou encore à celle de la taxe professionnelle ou de la décentralisation.

**Un sénateur socialiste.** Ce n'est pas pour demain !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Je veux insister ici sur une exigence dont chacun doit prendre la pleine mesure, cette exigence, c'est celle de l'assainissement de nos comptes publics. En d'autres termes, toutes les mesures nouvelles inscrites dans le programme que je viens de broser à grands traits devront trouver leur contrepartie ; le cap de la réduction des déficits devra être tenu résolument.

Cela veut dire d'abord que seront recherchées dans les budgets actuels les possibilités d'économie et de redéploiement des crédits. Cela veut dire aussi, si nécessaire, que des ressources supplémentaires seront dégagées.

**M. René Rénault.** Lesquelles ?

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Tel sera l'objet du projet de loi de finances rectificative qui vous sera prochainement soumis, puis, à l'automne, du projet de loi de finances pour 1996.

**M. Jean-Louis Carrère.** Après les élections municipales !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** La tâche qui nous attend est, j'en ai bien conscience, redoutable, mais elle est, en même temps, passionnante. Nous avons besoin pour réussir du plein soutien de la représentation nationale. C'est la raison pour laquelle, mesdames, messieurs les sénateurs, j'ai voulu que la Haute Assemblée puisse se prononcer, et j'ai donc l'honneur de vous demander de bien vouloir approuver la déclaration de politique générale que je viens de faire en application de l'article 49, quatrième alinéa, de la Constitution. (*Vifs applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

**M. le président.** Nous allons procéder maintenant au débat sur la déclaration de politique générale du Gouvernement, faite devant le Sénat.

Je rappelle que la conférence des présidents a décidé l'organisation de ce débat.

Elle a accordé un temps de parole de quinze minutes à l'orateur de chaque groupe et de cinq minutes à l'orateur de la réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe.

L'ordre des interventions des orateurs a été tiré au sort et sera le suivant :

1. - Groupe du Rassemblement pour la République.
2. - Groupe communiste.
3. - Groupe socialiste.
4. - Groupe du Rassemblement démocratique et européen.
5. - Groupe des Républicains et Indépendants.

6. - Groupe de l'Union centriste.

7. - Réunion administrative des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe.

La parole est à M. de Rohan. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

**M. Josselin de Rohan.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, le 7 mai dernier, les Françaises et les Français, après un débat qui a fait honneur à notre peuple et à ses institutions, ainsi qu'à la démocratie, se sont prononcés non pas pour l'alternance, mais pour le changement.

La victoire de Jacques Chirac n'est pas seulement celle du courage, de la ténacité et de la lucidité; elle est aussi celle du mouvement et de la réforme. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste. - Protestations sur les travées socialistes et communistes.*)

Comment pourrait-il en être autrement quand plus de cinq millions de nos compatriotes sont exclus du travail, quand une société duale s'est constituée, quand une France protégée côtoie une France vulnérable, quand les écarts entre les revenus se sont considérablement creusés, quand des centaines de milliers de personnes ne ressentent aucune perspective d'avenir?

**M. Raymond Courrière.** Et vive Balladur!

**M. Josselin de Rohan.** Une telle situation est socialement, économiquement et moralement insupportable, à tous les sens du terme. Le Président de la République a justement dénoncé la dérive monarchique de l'Etat et celle des dépenses publiques.

**M. Jean-Louis Carrère.** Cela, c'est dépassé!

**M. Josselin de Rohan.** Pour un très grand nombre de nos compatriotes, l'Etat paraît chaque jour plus pesant, plus lointain, à la fois tracassier et empêtré, confisqué par une classe dirigeante fermée, dont le souci essentiel serait d'empêcher les citoyens de se mêler de ce qui les regarde!

**M. Adrien Gouteyron.** C'est bien vrai!

**M. Josselin de Rohan.** Le Parlement, au fil des années, a vu son influence se réduire à l'extrême. L'équilibre entre les pouvoirs n'est plus respecté.

**Un sénateur socialiste.** C'est la rancœur qui parle!

**M. Josselin de Rohan.** Bien plus, l'Union européenne vient encore aggraver ce déséquilibre en raison de la part prise désormais dans notre législation par la transposition de directives émanant d'instances sur lesquelles les parlements nationaux ont peu de prise.

Les Français, souvent enclins à croire que les textes règlent les problèmes, en viennent à maudire un système qui a produit plus de 6 000 lois et 400 000 arrêtés ou règlements.

Lorsque nous nous penchons sur notre protection sociale, sur notre système d'éducation et de formation ou encore sur l'organisation de notre défense nationale, nous percevons la nécessité de procéder immédiatement ou prochainement à une refonte ou à une adaptation de leurs structures, pour répondre aux profondes mutations intervenues dans notre société ou dans notre environnement européen et international.

On dit notre peuple réfractaire aux réformes. Il serait par nature conservateur, chaque catégorie sociale ou professionnelle qui le compose n'acceptant de changement que pour autrui et se crispant sur les avantages acquis. Dès lors, toute tentative de réforme serait périlleuse et vouée à l'échec.

Si cette présentation était exacte, comment expliquer la formidable mutation intervenue dans l'agriculture française, qui, en moins de vingt années et malgré une chute impressionnante de sa population active, en a fait l'une des plus performantes du monde?

Comment expliquer qu'un pays jadis réputé protectionniste et frileux ait pu se hisser au quatrième rang des nations exportatrices dans le monde?

**M. Guy Penne.** Ça, c'est la gauche!

**M. Josselin de Rohan.** Comment expliquer que, malgré des bouleversements incessants dans le domaine de la science et de la technologie, nos chercheurs, nos ingénieurs, nos entrepreneurs aient permis à la France de continuer de figurer au nombre des pays industriels dont le développement est le plus avancé?

Les Français, en réalité, acceptent les réformes lorsqu'ils en ressentent le bien-fondé, lorsqu'on leur explique avec clarté les objectifs à atteindre et les moyens d'y parvenir et lorsqu'on cherche à les convaincre plutôt qu'à les contraindre, qu'on fait appel à leur raison plutôt qu'à leurs passions.

Il vous revient la lourde tâche, monsieur le Premier ministre, de mettre en œuvre les changements proposés au pays par le Président de la République. Il vous incombe de mener tout à la fois la lutte contre le chômage et l'exclusion, de poursuivre l'assainissement de nos finances publiques, de réformer l'Etat et de contribuer au renforcement de la construction européenne.

La bataille pour l'emploi nécessite la mobilisation de toutes les énergies, de toutes les compétences, de toutes les instances. Nous ne pouvons plus accepter de détenir en Europe le triste record du chômage de longue durée, du chômage des jeunes, de la proportion de la population active au chômage par rapport à la population totale.

Il faut agir simultanément sur tous les registres: abaisser massivement les charges pour la main-d'œuvre peu qualifiée, notamment grâce au contrat initiative-emploi, inciter à l'aménagement du temps de travail, créer des emplois de proximité et, par une politique dynamique du logement, relancer l'activité du bâtiment, l'un des principaux secteurs utilisateurs d'emplois.

Toutes ces mesures trouvent dans votre programme, monsieur le Premier ministre, l'annonce d'un commencement d'exécution. Nous nous félicitons de la force et de la rigueur avec lesquelles vous les avez défendues, car nous y voyons le signe d'engagements de votre part. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste.*)

Nous devons également nous préoccuper de l'environnement de l'emploi par la lutte contre l'illettrisme ou l'échec scolaire, la réforme de l'apprentissage, le développement de la formation en alternance et la réforme de l'orientation scolaire.

Parce que la gestion sociale du chômage a échoué, il est temps de rechercher des formules nouvelles. De leur réussite, vous venez de le dire, dépend le maintien de la cohésion sociale.

Il est temps, en effet, que la nation se mobilise pour l'emploi. D'ailleurs, si vous avez fait de l'emploi le centre de votre programme, c'est bien parce qu'il s'agit de l'urgence du moment.

Vous le savez, dans cette assemblée, nous ferons tout ce que nous pourrons pour appuyer vos efforts. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

Vous l'avez justement souligné, « laisser se creuser le déficit budgétaire, c'est agir contre l'emploi ».

Nous saluons votre volonté de lutter pour que diminue l'endettement de l'Etat, de poursuivre les privatisations et de freiner les dépenses publiques. Votre intention de moderniser notre fiscalité, singulièrement celle qui frappe les revenus du travail et l'épargne investie, recueille notre appui, et nous nous réjouissons de l'annonce d'une réforme de la taxe professionnelle.

Réformer l'Etat, c'est tout d'abord rechercher un meilleur équilibre entre les pouvoirs.

Nous ne pouvons que nous réjouir lorsque nous entendons prôner le renforcement du Parlement et affirmer, par la voix du chef de l'Etat, qu'il « doit redevenir le lieu privilégié et naturel du débat public ». Pour qu'il en soit ainsi, il faudra que le Gouvernement privilégie les assemblées par rapport aux médias et qu'un dialogue permanent et fructueux s'instaure entre l'exécutif et le législatif, faute de quoi les différends seront tranchés dans la rue.

Nous nous félicitons de voir confortées nos capacités de contrôle et d'évaluation de la dépense publique. Nous souhaitons être étroitement associés à la politique d'assainissement de nos finances publiques et de réduction des déficits.

Nous adhérons pleinement à l'idée selon laquelle « trop de lois tuent la loi ». L'inflation législative, nous le savons d'expérience, aboutit souvent à des textes de circonstance, mal rédigés et difficilement applicables, quand ils ne sont pas contradictoires. Nous ne demandons pas plus de lois, mais « mieux de lois ». (*Exclamations sur quelques travées socialistes.*)

L'un des motifs de découragement qui conduit tant d'élus locaux à renoncer à briguer de nouveaux mandats ne résiderait-il pas dans la lourdeur et la complexité de la réglementation, qui paralysent les initiatives et exposent à l'excès les responsables aux tracasseries des chicaniers et à la censure des tribunaux? (*Très bien! et applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste.*)

Il nous paraît bon que, pour d'importants projets mettant en cause l'organisation de notre société, soit recherchée l'approbation directe des citoyens, même si le recours à la procédure référendaire doit être entouré de précautions.

Il nous faut également réfléchir sur les conditions dans lesquelles l'Etat exerce ses prérogatives. L'Etat doit être renforcé lorsqu'il protège le faible, contenu lorsqu'il réglemente les libertés, réduit lorsqu'il étend son action dans des domaines où son inutilité est flagrante.

Quel peut être le crédit d'un Etat désarmé devant l'immigration clandestine, impuissant à maintenir la sécurité dans les villes, incapable de diminuer le nombre de ses assistés, mais qui continue de fabriquer à perte des ordinateurs qui ne trouvent pas de clients ou qui laisse des dirigeants d'entreprise publique sans contrôle accumuler des pertes phénoménales? (*Très bien! et applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

Et si nous voulons l'Etat impartial, il est temps de rétablir la frontière qui sépare la politique de l'administration.

L'accès aux hautes responsabilités ne saurait, certes, être accordé qu'en fonction du mérite. Mais, en contrepartie, l'Etat est en droit d'exiger de ceux qui le servent la loyauté à son égard. Il y a encore bien des progrès à faire pour revenir à la conception classique des droits et des devoirs des fonctionnaires de l'Etat.

La construction européenne constitue l'un des enjeux du septennat qui vient de commencer.

Nous sommes convaincus de la nécessité de l'élargissement et de l'approfondissement de l'Union européenne, mais nous voulons d'abord que l'Europe qui s'élabore soit celle des citoyens et laisse une place suffisante à l'initiative individuelle et à l'entreprise. Elle doit aussi consacrer la primauté du politique sur toutes les autres instances. Il ne saurait être question d'accorder à la technocratie, dans l'Union européenne, les prérogatives que nous lui refusons dans notre pays. (*Très bien! et applaudissements sur les travées du RPR.*)

L'Europe ne saurait, à nos yeux, se réduire à une zone de libre-échange; elle doit être capable d'élaborer des politiques fortes et cohérentes qui ne soient pas une simple harmonisation des politiques nationales.

Une Europe ouverte doit être dotée de moyens rapides et simples de défense commerciale. Nous devons être capables de répliquer à ceux qui nous réclament le libre accès de nos marchés au nom de nos principes pour nous refuser la réciprocité au nom des leurs.

**M. Emmanuel Hamel.** Très bien!

**M. Josselin de Rohan.** Nous devons résister et réagir à la politique monétaire américaine qui utilise la faiblesse du dollar comme instrument d'une concurrence déloyale. Et nous nous devons, au sein de l'Union européenne, de dénoncer et de combattre les dévaluations compétitives qui ruinent les efforts de nos chefs d'entreprise et de nos agriculteurs et qui, par le biais des délocalisations qu'elles ne manqueront pas d'entraîner, risquent de conduire à un accroissement du chômage. (*Très bien! et applaudissements sur les travées du RPR, ainsi que sur quelques travées des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste.*)

Nous formons le vœu que soit mis un frein à la dérive réglementaire de Bruxelles, à la multiplicité, à la complexité et à l'obscurité des directives, qui ajoutent encore à nos difficultés. (*Très bien! sur les travées du RPR.*)

Nous nous plaignons suffisamment du prurit textuel français pour ne pas accepter que s'y substitue celui de l'Union européenne. (*Très bien! et applaudissements sur les mêmes travées.*)

Si nous réclamons, en France, une décentralisation mieux réglée et plus complète, nous serons très attentifs à la manière dont s'exercera la subsidiarité au sein de l'Union européenne.

Enfin, il nous paraît que l'Europe, si elle doit lever toutes les entraves à la circulation de ses ressortissants, ne saurait être une terre d'asile pour la délinquance, le trafic de drogue et l'immigration clandestine.

Nous éprouvons beaucoup d'inquiétude devant l'application des accords de Schengen et nous souhaiterions, monsieur le Premier ministre, que vous nous donniez quelques précisions sur l'évolution des méthodes de contrôle aux frontières de l'Union. Quelles assurances pouvons-nous obtenir sur l'efficacité de ces contrôles?

**M. Lucien Neuwirth.** Très bien!

**M. Josselin de Rohan.** Vous voilà confronté, monsieur le Premier ministre, avec votre gouvernement, à la fois à de formidables défis à relever ainsi qu'à l'attente et l'espoir de ceux qui ont placé leur confiance en Jacques Chirac.

Comment n'aurions-nous pas été touchés jusqu'au tréfonds de nous-mêmes par la liesse et l'enthousiasme qui se sont manifestés dans le pays au soir du 7 mai?

**M. Jean-Louis Carrère.** Tu parles!

**M. Josselin de Rohan.** Comment ne pas ressentir le poids de la responsabilité qui est aujourd'hui la vôtre ?

Je me souviens, en cet instant, de nos vingt ans. Nous vivions sous un régime politique discrédité ; notre pays s'enlisait dans une guerre dont on n'entrevoit pas le terme ; la France était tenue pour l'homme malade de l'Europe.

Puis le général de Gaulle revint au pouvoir, porté par l'histoire et par le peuple. (*Applaudissements sur les travées du RPR.*) Et nous avons alors retrouvé l'espérance parce que nous avons la certitude que, avec le libérateur du territoire, la France reprendrait foi en elle-même, que, grâce à lui, elle serait de nouveau considérée dans le monde et que, sous son autorité, elle triompherait de ses épreuves. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes travées.*)

**M. René Régnault.** Et vous voulez récupérer cela pour vous seuls ?

**M. Josselin de Rohan.** Cette année, mon fils va avoir vingt ans, et je voudrais passionnément que, pour lui comme pour tous ceux de son âge, s'ouvre un horizon d'espoir qui ne soit pas barré par le chômage, obscurci par des fléaux comme la drogue ou le sida, par le développement de l'insécurité, et qu'il ait d'autres perspectives dans l'existence que le cynisme ou le pessimisme.

Oui, nous voulons avec force, avec passion, avec une ardeur que rien ne saurait entamer, que tous ces jeunes qui ont pris une telle part à la victoire de Jacques Chirac vivent dans une France plus forte, plus solidaire, plus rassemblée, confiante dans son destin et décidée à jouer en Europe et dans le monde le rôle auquel lui donnent droit son génie et son passé.

Et nous vous faisons confiance, monsieur le Premier ministre, pour être, par votre autorité et avec l'appui du Président de la République, l'artisan privilégié de cette grande entreprise.

Nous connaissons depuis longtemps vos grandes qualités d'intelligence, votre capacité de travail, votre expérience des affaires et votre sens de la politique. Nous savons que vous en userez pour le bien du pays et nous formons des vœux très chaleureux pour le succès de votre action.

Vous pouvez compter sur notre entier appui et sur notre volonté de seconder vos efforts.

Permettez-moi, pour conclure, de soumettre à votre méditation cette remarque de celui dont, je l'espère, vous serez bientôt le lointain successeur à la mairie de Bordeaux, j'ai nommé Michel de Montaigne : « Qui ne participe au hasard et difficulté ne peut prétendre intérêt à l'honneur et plaisir qui suit les actions hasardeuses. »

Dans votre tâche si délicate, nous vous souhaitons beaucoup d'honneur et beaucoup de plaisir, sachant bien que vous rencontrerez des difficultés mais étant convaincus que vous saurez les surmonter. (*Vifs applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

**M. le président.** La parole est à Mme Luc.

**Mme Hélène Luc.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chefs collègues, un immense espoir de changement a marqué la campagne électorale pour l'élection présidentielle. Cette grande attente a fait irruption dans le débat, en particulier avec les propositions de Robert Hue, et s'exprime aujourd'hui - de nouvelles manifestations en témoignent - dans de multiples luttes qui convergent vers deux objectifs intimement liés : la lutte pour l'emploi et l'augmentation du pouvoir d'achat.

L'emploi reste, bien entendu, au premier rang des préoccupations. Votre déclaration, monsieur le Premier ministre, est empreinte de cette affirmation. Vous avez annoncé plusieurs mesures, en particulier l'institution du contrat initiative-emploi et le contrat d'accès à l'emploi des jeunes.

Dès à présent surgissent plusieurs questions : quelles garanties seront apportées pour que ces formules ne se substituent pas à des emplois existants ? Quelles garanties y a-t-il qu'elles soient créatrices de nouveaux emplois et ne constituent pas de simples accompagnements du chômage ?

**M. Marcel Charmant.** Aucune !

**Mme Hélène Luc.** Il reste qu'une nouvelle politique économique de relance de l'investissement, de l'activité et de l'emploi est à entreprendre pour sortir la France de l'ornière.

Permettez-moi de citer quelques propos du candidat Jacques Chirac : « Depuis dix ans, on n'a pas suffisamment encouragé tous ceux qui font la richesse et la prospérité de notre pays : les jeunes, les actifs, ouvriers, employés, techniciens et cadres ; on a privilégié la spéculation et les placements sans risques au détriment des investissements productifs créateurs d'emplois. » Nous sommes d'accord, mais, monsieur le Premier ministre, maintenant, il faut passer aux actes !

La question qui se pose est celle du financement de cette politique de l'emploi. Comment se traduira-t-il dans le collectif budgétaire ? Par la taxation de la spéculation, comme les sénateurs communistes le demandent ou par de nouveaux prélèvements sur les salaires et les consommateurs ? La question reste entière.

Par exemple, quelle garantie apportez-vous que les dizaines de milliards de francs d'exonérations nouvelles qui vont être accordés aux entreprises, selon votre projet, seront investis dans l'emploi et non dans de nouveaux placements financiers ?

Nous proposons que, dans chaque département, soient instaurées des commissions pluralistes sur l'utilisation des fonds et qu'elles contrôlent scrupuleusement la destination des deniers publics.

Deux chemins s'ouvrent à vous, monsieur le Premier ministre.

Le premier correspond à la volonté populaire de changement : il s'agit de bloquer les licenciements en l'attente de solutions nouvelles, de décider l'augmentation des salaires et des retraites dès le 1<sup>er</sup> juillet. Le coup de pouce au SMIC que vous avez annoncé sera sans doute accueilli favorablement et considéré comme un premier pas, mais il faudra aller plus loin encore, et l'Etat employeur devra, lui aussi, montrer l'exemple. Mais, sur ce point, vous êtes resté silencieux.

L'autre chemin correspond à la poursuite des politiques passées, qui ont conduit le pays là où il en est, politiques que les Français ont majoritairement condamnées lors de l'élection présidentielle.

L'*a priori* et le jugement péremptoire ne sont pas des attitudes adoptées par les sénateurs communistes et apparentés. Un fait est incontournable. La majorité de droite écrasante qui prévaut à l'Assemblée nationale comme au Sénat est la même depuis mars 1993. Quelle critique cette majorité fait-elle sur son soutien actif à cette politique de gaspillage des deniers publics et des richesses nationales détournés de la lutte pour l'emploi au profit de la spéculation boursière, de son soutien au bradage d'entreprises publiques à travers la politique de privatisation, que vous dites malheureusement vouloir poursuivre

activement alors qu'elle apparaît contraire à l'objectif de création d'emplois, chaque privatisation s'étant traduite par des suppressions massives de postes? Voilà une autre contradiction de votre programme, monsieur le Premier ministre!

Un deuxième point nous préoccupe : l'extrême rapidité de la relance du traité de Maastricht. M. Chirac, lors de sa rencontre avec M. Kohl à Strasbourg, M. Madelin à Bruxelles et vous-même, monsieur le Premier ministre, avez réaffirmé la volonté d'appliquer au plus vite ce traité dans son intégralité.

Or, la marche vers la monnaie unique implique au premier chef la réduction des dépenses publiques, ce qui entravera la croissance et signifiera pour nos concitoyens moins de service public, donc moins d'enseignants, d'infirmiers, de postiers, de cheminots, d'agents pour l'accueil, la sécurité, l'aide aux personnes en difficultés. Autre contradiction de votre politique, monsieur le Premier ministre!

Les sénateurs communistes et apparentés estiment qu'il faut rompre avec cette logique et permettre à l'Europe de repartir sur de nouvelles bases. Je vous demande donc de faire en sorte que soit organisé au Parlement un grand débat sur la construction européenne avant le sommet de Cannes des 26 et 27 juin prochain.

Ce point m'amène tout naturellement à évoquer la question des institutions.

Le renforcement des pouvoirs du Parlement a toujours été fortement exigé par notre groupe.

Il nous est proposé aujourd'hui l'institution d'une session unique. Nous approuvons sans hésitation une telle initiative, que nous avons toujours appelée de nos vœux. Vous savez, monsieur le Premier ministre, que nous sommes très présents dans les différents travaux parlementaires.

Mais une question se pose : la très large majorité de droite à l'Assemblée nationale et au Sénat tiendra-t-elle compte de nos suggestions, de nos amendements, de nos propositions de lois?

Avez-vous tiré les enseignements de ce qui s'est passé à propos du contrat d'insertion professionnelle, le CIP?

Nous avons alors démontré que la loi quinquennale aboutirait à un sous-SMIC pour les jeunes. On ne nous a pas écoutés. Il a fallu que les jeunes manifestent pour que cette réaction soit entendue. Il faut donc aller beaucoup plus loin pour faire en sorte que les citoyens puissent réellement faire entendre leur voix à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Enfin, comment renforcer le rôle du Parlement ainsi que la souveraineté nationale? Face à la déferlante de directives européennes, il faut instaurer un pouvoir de contrôle effectif du Parlement sur les propositions émanant de Bruxelles.

En ce qui concerne l'organisation du nouveau Gouvernement, je poserai la question de savoir si la suppression de l'unité du ministère chargé de la sécurité sociale ne préfigure pas l'éclatement de cette dernière. Pourquoi une telle répartition alors que les Français attendent une protection sociale renforcée, de haut niveau et égale pour tous?

Bien sûr, l'institution de l'allocation de dépendance est la bienvenue; elle s'imposait.

Je souhaiterais évoquer maintenant très brièvement certains éléments qui nous semblent essentiels pour une politique de redressement national.

Premièrement, la France a besoin d'un grand service public et laïque de l'éducation. C'est une nécessité absolue pour gagner la bataille du savoir, de l'insertion et de l'emploi. De puissants mouvements ont eu lieu, suivis d'un débat sur l'école.

Un référendum est-il nécessaire pour décider de consacrer 5 p. 100 du PIB à l'éducation et de prélever 70 milliards de francs sur les 613 milliards de francs engagés dans la programmation militaire? Ce qu'attendent les parents, les enseignants et les jeunes, ce sont des mesures pour annuler les fermetures de classes, recruter de nouveaux enseignants, assurer la qualité de la formation, aménager les rythmes scolaires et revoir les contenus des enseignements.

Deuxièmement, les 10 000 ou 20 000 logements dont vous annoncez la construction d'urgence constituent bien une nécessité absolue. Mais il faut placer la construction de logements sociaux à une tout autre échelle : 400 000 personnes sont sans abri et ce sont des millions qui attendent un logement digne de notre époque, en location ou en propriété.

Troisièmement, s'il est une autre urgence, c'est bien celle de donner aux collectivités locales les moyens financiers de faire face aux besoins de la population par l'arrêt des transferts de charges de l'Etat vers elles. Le partenariat que vous proposez va encore augmenter leurs charges financières (*Eh oui! sur les travées socialistes*), donc accroître des impôts locaux déjà bien trop lourds et injustes, monsieur le Premier ministre. Allez-vous arrêter de ponctionner la caisse de retraite des employés communaux?

Quatrièmement, les sénateurs communistes et apparentés estiment qu'il faut tout mettre en œuvre en vue de revivifier nos campagnes. Pour que vous en obteniez les moyens, monsieur le Premier ministre, il n'y a pas d'autre voie que la renégociation de la PAC.

Les jeunes attendent beaucoup. Sur le terrain, mes collègues du groupe communiste et apparentés en rencontrent souvent, comme je le fais dans ma ville de Choisy-le-Roi. Les jeunes n'acceptent plus cette société qui trop souvent les abandonne - 600 000 d'entre eux connaissent le chômage de longue durée, leur premier revenu d'embauche ne cesse de baisser, la baisse étant de 6 p. 100 en quatre ans - cette société qui les livre à l'enfer de la drogue, cette société où l'amour rime avec la mort. A l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle, tout doit être mis en œuvre pour que nos enfants et petits-enfants puissent entrer de plain-pied dans la société. Or, j'en ai la conviction profonde, seule une politique qui serait en rupture avec le culte de l'argent-roi pourra répondre à l'espérance de la jeunesse.

Monsieur le Premier ministre, prendrez-vous en compte les propositions formulées par les syndicats pour la citoyenneté concernant l'entreprise?

La question de l'immigration exige une approche responsable et humaine associant à une véritable politique d'insertion des immigrés et de leur famille vivant en situation régulière en France des sanctions sévères prises contre les trafiquants et un certain patronat qui organisent l'immigration clandestine, en rupture avec la logique de Schengen.

Enfin, monsieur le Premier ministre, permettez à la femme que je suis, à la présidente du groupe communiste et apparenté, lequel, comptant un tiers de femmes, est depuis longtemps le plus féminisé des groupes parlementaires, de saluer la nomination de douze femmes au Gouvernement.

Au même titre que les hommes, c'est sur la politique qu'elles mettront en œuvre qu'elles seront jugées et non sur leur qualité de femme, même si, je le pense, cette qualité constitue un atout pour exercer des responsabilités. Mais nous savons bien qu'il ne suffit pas d'être une femme pour faire une bonne politique. (*Sourires et applaudissements sur diverses travées.*)

Une grande inégalité dans les salaires - on relève une différence de 25 p. 100 - de nombreuses inégalités devant l'emploi et dans l'exercice de leurs droits subsistent au détriment des femmes. Il y a urgence à prendre et à faire entrer dans les mœurs des mesures concrètes devant instituer une vraie parité.

Vous l'aurez compris, monsieur le Premier ministre, nous ne pourrions pas voter la confiance que sollicite le Gouvernement et nous consacrerons toute notre énergie pour que prévale dans ce pays une politique au service de l'homme et non de l'argent. (*Applaudissements sur les travées communistes, ainsi que sur certaines travées socialistes et certaines travées du RDE.*)

**M. le président.** La parole est à M. Estier. (*Applaudissements sur les travées socialistes et communistes.*)

**M. Claude Estier.** Monsieur le Premier ministre, nous nous connaissons, je crois, depuis assez longtemps pour que je puisse me permettre, malgré tout ce qui nous sépare, de vous féliciter pour votre nomination à la tête du Gouvernement et, comme mon ami Lionel Jospin l'a fait le soir du 7 mai à l'adresse de M. Chirac, de vous souhaiter bonne chance.

Tant dans le message de M. le Président de la République au Parlement que dans les décisions annoncées après votre premier Conseil des ministres, nous avons relevé quelques bonnes résolutions. Les unes concernant des problèmes fondamentaux comme la priorité donnée à la lutte contre le chômage ou la revalorisation du rôle du Parlement - j'y reviendrai - les autres touchent au comportement de l'Etat que vous voulez « modeste » et « impartial ». Nous attendons de voir ce qu'il en sera dans les faits.

Sur la composition même de votre gouvernement, il serait facile d'ironiser. Je ne le ferai pas, même si je constate que le noyau dur de l'appareil du RPR y figure en bonne place (*Exclamations sur les travées socialistes et sourires sur les travées du RPR*) ; ... même si Paris et la région parisienne y sont largement représentés par des proches de l'ancien maire de la capitale, alors que l'Est et tout le Midi méditerranéen en sont absents...

**M. Michel Charasse.** Le Limousin est à l'Elysée !

**M. Claude Estier.** ... même si, malgré ces absences, votre gouvernement est loin d'être aussi resserré que vous l'auriez sans doute souhaité (*M. le Premier ministre s'en défend*) ; même si l'on ne comprend pas bien ce qui justifie l'éclatement de certains ministères, même si nous avons pu sourire en constatant que, dans un premier temps, vous aviez oublié la pêche ;...

**M. Jean-Louis Carrère.** La mer !

**M. Claude Estier.** ... alors que, lors du grand débat télévisé du 2 mai, le candidat Jacques Chirac avait marqué une sollicitude toute particulière pour les veuves de marins pêcheurs. En outre, il avait annoncé la création d'un grand ministère de la mer ;...

**M. Raymond Courrière.** Il est tombé à l'eau !

**M. Claude Estier.** ... alors que, semble-t-il, vous voulez confier cette mission aujourd'hui à l'un de ces technocrates tant décriés.

Quoi qu'il en soit, monsieur le Premier ministre, nous nous garderons de tout procès d'intention au stade actuel. Qu'il n'y ait cependant aucune ambiguïté : nous sommes dans l'opposition. Ainsi que l'ont montré les quatorze millions d'électrices et d'électeurs qui ont voté le 7 mai pour Lionel Jospin, cette opposition est beaucoup plus forte dans le pays que ne l'affiche sa représentation actuelle à l'Assemblée nationale et au Sénat. Cela ne manquera pas d'ailleurs de vous poser quelques problèmes !

**M. René Régnauld.** Très juste !

**M. Claude Estier.** Vous avez vous-même souligné, à la fin de votre déclaration de politique générale, que l'opposition devait jouer son rôle. Soyez certain que nous le jouerons, en étant autant que possible une opposition constructive, mais vigilante et active ; et soucieuse en toutes circonstances de défendre les intérêts de la France et des Français. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Vous avez demandé à être jugé le moment venu sur la capacité qui aura été la vôtre d'engager un grand mouvement de création d'emplois. Nous verrons ce qu'il en sera, mais dès maintenant votre discours programme appelle de notre part un certain nombre de remarques et beaucoup de questions.

**M. Désiré Debavelaere.** Pour donner des leçons, ils sont là !

**M. Claude Estier.** La première remarque a trait au jugement extraordinairement sévère que vous avez porté, sans le dire, sur l'action menée par le gouvernement Balladur.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Et comment !

**M. René Régnauld.** Eh oui !

**M. Claude Estier.** Ce gouvernement, dont vous faisiez partie, dont plusieurs de vos ministres et non des moindres étaient membres, n'a réussi, si je vous ai bien entendu, ni à réduire de façon significative le chômage, ni à faire reculer l'exclusion, ni à répondre au problème du logement social, ni à instaurer une allocation dépendance pour les personnes âgées, ni à comprendre que le moment était venu d'un relèvement des salaires et des retraites, ni à réduire les déficits publics - ils ont, au contraire, augmenté en deux ans dans des proportions considérables, on le sait aujourd'hui, notamment par une lettre de l'ancien ministre de l'économie, M. Alphandéry - ni à engager une réforme de la fiscalité, et j'en passe.

**M. René Régnauld.** Cela fait beaucoup !

**M. Claude Estier.** On peut comprendre, dans ces conditions, le médiocre résultat obtenu à l'élection présidentielle par M. Balladur, que les Français ont, eux aussi semble-t-il, jugé sévèrement. Il m'a cependant semblé hier que beaucoup de nos collègues qui avaient sur ces travées soutenu votre prédécesseur n'appréciaient guère cette sévérité. Mais, après tout, c'est votre affaire, c'est entre eux et vous !

Ma deuxième remarque est d'un autre ordre. Au début de votre discours, vous vous êtes référé à plusieurs reprises au pacte républicain et à ses valeurs. Sans doute un clin d'œil à Philippe Séguin, votre ami, si je puis dire ;...

**M. Jean-Louis Carrère.** Un ami de trente ans !

**M. Claude Estier.** ... qui, si j'en crois le dessin de Plantu paru hier dans *Le Monde*, se retrouvait parfaitement dans cette partie de vos propos. Or, dans ces valeurs républicaines que vous avez énoncées, j'ai bien entendu parler d'égalité des chances, de récompense du

mérite, de solidarité, de tolérance ; mais je n'ai entendue ni de laïcité, ni de démocratie, ni de liberté. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*) Sans doute serez-vous amené – ce serait en tout cas souhaitable – à en parler !

J'en viens à ma troisième et dernière remarque. Dans votre longue déclaration d'investiture, que vous venez de résumer devant nous – mais je tiens à vous rassurer, monsieur le Premier ministre, nous avons bien entendu hier la lecture de cette déclaration faite par M. Toubon (*Sourires et applaudissements sur les travées socialistes ;...*)

**M. Marcel Charmant.** C'est un bon lecteur !

**M. Raymond Courrière.** Nous l'avions bien comprise !

**M. Michel Charasse.** Très complète !

**M. Claude Estier.** ... vous vous êtes efforcé de remettre en ordre un certain nombre de promesses et d'engagements pris au fil des jours par le candidat Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle. J'ai même noté au passage que vous y ajoutiez des propositions faites par Lionel Jospin, propositions que vous aviez pourtant qualifiées à l'époque d'irréalistes, comme la construction d'extrême urgence de 20 000 logements d'insertion pour les SDF, une augmentation significative du SMIC dès le 1<sup>er</sup> juillet ou la mise en place d'un grand programme de création d'emplois dans le domaine de la protection de l'environnement et de la lutte contre les pollutions.

Il s'agit là encore de bonnes intentions, mais ce ne sont pour l'instant que des intentions. Reste à savoir comment vous réussirez à les mettre en œuvre.

J'aborderai maintenant les questions, dont certaines sont particulièrement lourdes.

Toute l'action de votre Gouvernement doit être fondée sur la lutte pour l'emploi, nous dites-vous. Fort bien ! Mais force est de constater que les propositions que vous nous présentez ne contiennent guère d'innovations, quoi que vous en disiez ! Les principales mesures que vous annoncez, le contrat initiative-emploi pour les chômeurs de longue durée et le contrat d'insertion pour les jeunes chômeurs, se fondent toujours sur la même idée, à savoir la baisse des charges sur les bas salaires et les primes à l'embauche. Ce sont là des moyens qui ont déjà été employés dans le passé sous une forme ou une autre et vous constatez vous-même qu'ils n'ont pas été très créateurs d'emplois.

Vous faites confiance à ce que vous appelez « le sens civique des employeurs ». Mais, sur ce plan, si j'ose dire, on a déjà beaucoup donné ! (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

Quand vous avez supprimé l'autorisation administrative de licenciement,...

**MM. Jean-Louis Carrère, Michel Dreyfus-Schmidt et René Régnauld.** Eh oui !

**M. Claude Estier.** ... le patronat avait promis la création de 400 000 emplois.

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Il y en a eu 800 000.

**M. Claude Estier.** On les attend toujours ! Votre prédécesseur a fait cadeau d'au moins 80 milliards de francs aux entreprises au cours des deux dernières années sans obtenir une baisse significative du chômage.

**M. Emmanuel Hamel.** Il a baissé !

**M. Claude Estier.** Pourquoi en serait-il différemment aujourd'hui si vous continuez à refuser des mesures plus novatrices ! Je pense, par exemple, à la réduction de la durée du travail dont vous ne dites mot alors que, même s'il revient aux partenaires sociaux d'en discuter, l'Etat pourrait donner une impulsion utile en ce sens. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Guy Penne.** Et voilà !

**M. Claude Estier.** Mais surtout – c'est la question la plus grave, que je ne suis pas le seul à soulever à en croire la presse de ce matin – vous nous annoncez en matière d'emploi des mesures qui, de toute évidence vont coûter très cher – 50 milliards de francs en année pleine selon certains – mais sans rien préciser quant à la façon dont elles seront financées. Je vous ai entendu, hier soir à la télévision, répondre à la question d'une journaliste « A chaque jour suffit sa peine. » Mais vous comprendrez que nous ne pouvons nous satisfaire de cette réponse consistant à renvoyer l'annonce du financement à un projet de loi de finances rectificative qui interviendrait au mois de juillet, c'est-à-dire – je me permets de le souligner – après les élections municipales !

**M. Jacques Bialski.** Très bien !

**M. René Régnauld.** Et ce n'est pas neutre !

**M. Raymond Courrière.** La politique aux politiciens !

**M. Claude Estier.** D'autant que la même question se pose pour toute une série d'autres mesures que, pour l'instant, vous vous êtes gardé de chiffrer.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** On rase *gratis* !

**M. Claude Estier.** Je pense, par exemple, au programme d'urgence de logements sociaux que vous voulez réaliser d'ici à la fin de l'année, à la création de l'allocation dépendance pour les personnes âgées que vous voulez mettre en œuvre à l'automne, sans parler de ce que vous appelez l'allocation parentale de libre choix ou encore du relèvement des retraites.

Voilà beaucoup de milliards de francs en perspective ! Mais vous êtes totalement silencieux sur la façon dont vous entendez les trouver ! Pendant la campagne présidentielle, M. Chirac avait évoqué un relèvement du taux supérieur de la TVA. Vous n'en parlez plus clairement aujourd'hui, tout en laissant entendre que vous n'y avez pas renoncé. Alors même que vous annoncez par ailleurs un allègement de certains impôts, ce relèvement de la TVA, mesure injuste, dont les conséquences ne peuvent qu'être négatives sur la consommation, serait de toute évidence insuffisant pour répondre à vos besoins de financement.

Cela est d'autant plus vrai que vous soulignez, en outre, la nécessité d'apurer les déficits des comptes sociaux et, plus généralement, de réduire sensiblement les déficits publics lourdement aggravés sous le gouvernement Balladur, afin de remplir d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 1999 les critères de convergence pour l'adoption de la monnaie unique. Si ces déficits doivent être réduits de 300 milliards de francs sur trois exercices budgétaires, comment allez-vous vous y prendre pour les diminuer de 100 milliards de francs par an ?

Vous venez d'ailleurs de parler à nouveau d'une évaluation. Cette dernière peut, certes, être utile, mais évaluer une difficulté n'est pas la résoudre.

**M. Adrien Gouteyron.** Il faut bien commencer par là !

**M. Claude Estier.** Vous mentionnez aussi un freinage de la dépense publique. C'est là un refrain que nous avons déjà beaucoup entendu dans le passé, sans qu'il aboutisse à des résultats probants. A cet égard, je vous rappellerai, monsieur le Premier ministre, que vous-même avez protesté quand M. Balladur a annoncé le gel de certains crédits voilà seulement quelques semaines.

S'il devait s'agir de réduire les moyens de l'administration, des services publics, de l'éducation, alors nous aurions toutes les raisons d'être inquiets.

Vous comptez sur la croissance retrouvée, mais vous savez qu'elle est et qu'elle sera insuffisante pour répondre aux besoins.

**M. René Régnauld.** C'est dire !

**M. Claude Estier.** Vous voulez poursuivre les privatisations et en affecter le produit à la réduction de la dette de l'Etat. Mais il me semble que le gouvernement précédent a déjà affecté une partie au moins de ce produit à des dépenses courantes. Vous risquez donc, pour boucher un trou, d'en ouvrir un autre.

**M. Guy Allouche.** Comme les *Shadocks* !

**M. Claude Estier.** A propos de privatisations, je viens d'apprendre, sauf démenti de votre part, que Bull s'appête à supprimer 900 emplois pour être « présentable » à la privatisation prévue.

**MM. René Régnauld et Michel Charasse.** Tout à fait !

**M. Claude Estier.** Si elle est confirmée, cette information devrait vous interpeller puisque vous proposez de vous demander, pour chaque décision que vous prendrez, si elle est bonne pour l'emploi. (*Bravo ! et applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. René Régnauld.** Et Renault après !

**M. Claude Estier.** Votre discours programme appelle beaucoup d'autres questions ; j'en énumère rapidement quelques-unes :

Que signifie, ce que vous avez appelé par exemple « une nouvelle répartition des dépenses de l'assurance maladie », qui doit faire l'objet, avez-vous dit, d'un projet de loi dès cet automne ? N'y a-t-il pas là de quoi nourrir l'inquiétude, déjà exprimée par certains partenaires sociaux, sur la préservation de notre système public de protection sociale ?

Que signifie votre projet de réforme du système éducatif, qui doit se développer parallèlement à la mise en place de la loi de programme de M. Bayrou et aboutir à des états généraux puis, dans une étape ultime, à un référendum ? On continue d'ailleurs à se demander sur quelle question précise ce dernier pourra porter afin pour que les Français y répondent par oui ou par non !

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Eh oui !

**M. Claude Estier.** Voudriez-vous nous refaire, avec le même ministre, le coup de la loi Falloux ?

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Bravo !

**M. Jean-Louis Carrère.** Ce sera plus dur ! On est prévenu !

**M. Claude Estier.** Que signifie le partenariat que vous annoncez entre l'Etat et les collectivités locales ? Ne s'agit-il pas de transférer à ces dernières de nouvelles charges, ce que vous ne pouvez dire clairement à la veille des élections municipales, compte tenu surtout de l'inquiétude déjà exprimée par de nombreux maires, y compris par ceux qui vous soutiennent devant les promesses non tenues du gouvernement précédent ?

Que signifient encore, sur un autre plan, vos propos sibyllins concernant les essais nucléaires ? Comptez-vous ou non les reprendre ? Vous connaissez notre position à ce sujet : nous pensons qu'au moment où des progrès sont faits vers la non-prolifération nucléaire, la France, dont vous venez de vanter le rôle primordial dans cette affaire, donnerait un très mauvais exemple en revenant sur l'interruption de ces essais qu'avait voulue le Président François Mitterrand. (*Applaudissements sur les travées socialistes.*)

**M. Emmanuel Hamel.** Ils sont nécessaires. Il faut les reprendre !

**M. Claude Estier.** Je passerai sur plusieurs autres points qui suscitent aussi des interrogations, l'immigration, la sécurité, et j'en viens aux réformes d'ordre institutionnel que vous avez annoncées et qui se trouvaient déjà dans le message de M. le Président de la République au Parlement.

Je répète que tout ce qui peut conduire à la revalorisation du rôle du Parlement aura, bien sûr, notre accord. Dans cet esprit, nous sommes favorables à la session unique, que, avec d'autres, nous souhaitons depuis longtemps. Elle serait incontestablement un progrès, mais insuffisante à elle seule. Pour que le Parlement travaille mieux, pour qu'il puisse effectivement contrôler l'action du Gouvernement, notamment en matière de dépenses publiques, comme vous semblez le souhaiter, il faut que l'Assemblée nationale et le Sénat, que chaque parlementaire soient dotés de moyens plus importants et d'un accès réel aux documents officiels.

S'agissant de l'extension du champ du référendum que vous voulez également inclure dans la prochaine réforme constitutionnelle, nous n'y sommes pas *a priori* hostiles.

Je me permettrai seulement de rappeler que, lorsque le Président François Mitterrand l'avait proposée en 1984, la majorité sénatoriale, celle-là même qui vous soutient aujourd'hui, s'y était catégoriquement refusée. (*Applaudissements sur les travées socialistes. - Protestations sur les travées du RPR.*)

**M. Jean Chérioux.** C'est parce qu'elle n'avait pas confiance en vous !

**M. Jean-Louis Carrère.** Ils étaient plus jeunes ! (*Soupires.*)

**M. Claude Estier.** Encore faut-il éviter tout usage excessif du référendum ; nous ne sommes pas la Suisse.

**M. Raymond Courrière.** Ils sont sectaires !

**M. Claude Estier.** J'ai déjà dit que la question se posait à propos de votre projet sur la réforme du système éducatif.

Je note, en revanche, qu'il ne semble plus être question - du moins n'en avez-vous pas parlé - du référendum annoncé par M. Chirac dans les derniers jours de sa campagne présidentielle sur les institutions européennes au lendemain de la conférence intergouvernementale de 1996.

**M. Raymond Courrière.** Il disait n'importe quoi !

**M. Claude Estier.** Monsieur le Premier ministre, je connais votre attachement personnel à la construction européenne mais nous souhaiterions que vous soyez plus clair sur ce point.

Je conclus. Vous demandez, c'est bien le moins, à être jugé sur vos actes. Telle est bien notre intention. Nous nous prononcerons en fonction du contenu réel des différents projets que vous nous soumettrez et des mesures que vous prendrez.

J'ai cependant tenu à vous dire, dès aujourd'hui, que vous ne nous avez pas convaincus quant à l'efficacité de l'action que vous voulez entreprendre pour lutter contre le chômage et réduire les inégalités sociales.

**M. Jacques Bialski.** Certainement pas !

**M. Claude Estier.** Je ne doute pas de votre volonté, mais vous vous engagez de nouveau pour l'essentiel sur des chemins qui ont déjà été explorés sans grand succès. De plus, vous vous gardez, ce qui me paraît grave, de dire aux Français de quels sacrifices ils devront payer une addition qui a toute chance, elle, de ne pas être modeste.

Nous attendons donc vos actes.

**M. Raymond Courrière.** Nous vous attendons au tournant.

**M. Claude Estier.** Vous disposez aujourd'hui de tous les pouvoirs, à la fois exécutif et législatif. Si vous échouez, ce que, pour la France, nous ne souhaitons pas, vous ne pourrez que vous en prendre à vous-même. Mais vous comprendrez que nous ne puissions aujourd'hui vous accorder notre confiance. (*Bravo ! et applaudissements sur les travées socialistes et communistes.*)

**M. le président.** Avant de donner la parole à M. Cabanel, je rappelle que chaque orateur dispose de quinze minutes, M. de Rohan étant intervenu seize minutes, Mme Luc quatorze minutes et M. Estier dix-neuf minutes. (*Protestations sur les travées socialistes.*) J'ai été indulgent.

**M. Paul Raoult.** Quelque 47 p. 100 des voix ! Nous sommes déjà sous-représentés !

**M. André Rouvière.** C'est injuste, monsieur le président !

**M. le président.** La parole est à M. Cabanel.

**M. Guy Cabanel.** Monsieur le Premier ministre, il est d'usage pour tout gouvernement nouvellement constitué de se présenter devant l'Assemblée nationale et de se soumettre à son jugement.

Il est plus rare que l'ensemble du Parlement soit à même de se prononcer par un vote de confiance.

Votre démarche devant le Sénat mérite donc d'être saluée, en prenant acte, monsieur le Premier ministre, de votre volonté d'instaurer un dialogue constructif.

En fait, c'est la raison pour un gouvernement responsable qui doit chercher à définir sa majorité et admettre une opposition. Or majorité et opposition se forment librement et s'affirment à la suite d'un débat véritable.

Celui qui a lieu aujourd'hui sera utile pour vous-même. Il vous permettra d'apprécier les conditions dans lesquelles vous allez gouverner le pays, sous le contrôle du Parlement.

Votre programme est inspiré des besoins réels et des vœux certains de nos concitoyens. Mais il faut les concilier avec les impératifs économiques et financiers.

La politique de votre gouvernement, dans son caractère et dans ses orientations, reflète les engagements du Chef de l'Etat qu'une majorité de Français a désigné pour exercer la magistrature suprême.

Cette politique est également inspirée par votre volonté de voir instaurée une démocratie efficace et apaisée. Cela mérite d'être souligné.

Aujourd'hui, la France est face à de nouveaux défis. Il faut guérir du désespoir de trop nombreux foyers et prévenir le désordre dans la rue.

En même temps, vous devez lutter contre une certaine réserve du monde à l'égard de notre pays et de sa politique monétaire, mais aussi calmer les doutes de l'Europe quant à notre capacité de participer à sa construction.

Mes chers collègues, il faut se persuader que les remèdes à toutes ces difficultés nationales n'ont plus d'étiquettes partisans et que les lois de l'économie mondiale n'acceptent plus d'être transgressées.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** C'est la pensée unique !

**M. Guy Cabanel.** C'est la pensée de la plupart des économistes sérieux, mon cher collègue !

C'est pourquoi le Parlement, sur la foi de votre déclaration, monsieur le Premier ministre, doit apporter son soutien au Gouvernement. Le groupe du Rassemblement

démocratique et européen, dans sa grande majorité, souhaite participer à cette action, tout en la doublant d'une vigilance critique.

Le récent débat national pour l'élection présidentielle a donné, sans doute à tort, l'impression de confronter immobilisme et innovation, résignation et conviction. Nous rejetons le manichéisme. La vérité est tout autre, le pays a besoin d'audace pour reprendre courage, mais la précarité des équilibres économiques et financiers appelle à la prudence.

Il est certain que l'avenir inspire des craintes que nous devons combattre. Cet avenir sera maîtrisé par la triple conjonction d'une rénovation des structures institutionnelles et sociales, d'une adaptation aux changements rapides et inéluctables liés à la mondialisation de l'économie et d'un effort soutenu de diffusion du savoir et de développement technologique.

La France attend de ses responsables clairvoyance et détermination pour assurer son destin. C'est le devoir de votre gouvernement, monsieur le Premier ministre.

Votre message devant le Parlement a valeur d'engagement sur cette voie pour l'indispensable mutation qu'appelle l'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle.

Innover pour s'adapter et rechercher la manière de le faire en se gardant de tout dogmatisme, c'est la voie tracée lors de l'élection présidentielle.

Le Président de la République a rappelé que « le changement est d'abord un état d'esprit ». Le Parlement, en vous témoignant sa confiance, approuvera cette affirmation.

Aider notre société à changer, tel doit être le devoir de chacun d'entre nous. Le peuple français est lassé de l'illuminisme et des fausses valeurs.

Le moment est venu de redécouvrir les principes et les vertus républicaines. Je pense que c'est le sens de votre volonté visant à restaurer le « pacte républicain », symbole de solidarité nationale.

Au-delà de ce principe, tous les problèmes qui sont évoqués dans votre déclaration ne peuvent être abordés dans les délais impartis pour ce débat. Certains objectifs me paraissent fondamentaux : ouvrir des voies nouvelles pour l'emploi, faciliter le droit et le devoir d'entreprendre ; maîtriser les dépenses publiques pour limiter les déficits budgétaires ; adapter les institutions au temps présent ; développer l'outre-mer ; construire efficacement l'Union européenne.

S'agissant en premier lieu de l'emploi, il est utile de revenir à nouveau sur les causes profondes du chômage : au-delà de la récession économique, des importations en provenance des pays à bas salaires, d'une immigration mal maîtrisée, il y a la dramatique inadaptation de notre système éducatif à l'évolution du marché du travail.

J'ai cru comprendre que la réforme de l'enseignement s'inscrivait dans vos objectifs à moyen terme, calés sur l'échéance de 1998, et il en serait de même pour les rapports entre les collectivités locales et l'Etat dans le cadre de la décentralisation. Cela paraît bien tardif et appelle des explications de votre part.

En attendant, il est vrai que l'urgence dans un contexte de croissance économique réside dans un nouvel effort sérieux de qualification professionnelle, même s'il est accéléré, et dans des mesures de réduction du coût excessif des charges pesant sur les bas salaires.

Cette action immédiate devrait avoir des effets rapidement perceptibles pour éviter désillusion et découragement. Tels sont les deux grands maux qui menacent votre gouvernement.

En deuxième lieu, favoriser le développement et l'efficacité de nos entreprises devrait contribuer également à retrouver un niveau d'emploi satisfaisant. Pour cela, vous avez décidé d'engager le Gouvernement dans la voie de la simplification des mesures administratives et de la réforme fiscale, notamment pour annuler les effets pervers de la taxe professionnelle. Sur ces points, vous ne pouvez que recueillir l'approbation du Parlement.

En troisième lieu, une exigence est au centre de bien des problèmes : réduire le montant des dépenses publiques qui entraînent des prélèvements obligatoires exorbitants entravant la démarche productive.

La réduction des dépenses publiques et la nécessaire maîtrise des déficits budgétaires engagent assurément, selon votre vœu, le pays sur la bonne voie.

Peut-être y a-t-il un risque de contradiction entre cette volonté exprimée et l'obligation de financer les autres mesures qui sont proposées dans votre message ? J'y reviendrai.

Pour la construction européenne, votre gouvernement voit sa responsabilité engagée dans la décisive conférence intergouvernementale de 1996, qui doit arrêter les voies et les moyens de l'élargissement et de l'approfondissement de l'ensemble communautaire.

Mais l'horizon européen de 1996 et celui de 1999 pour la monnaie unique ne résument pas toute la politique de la France. L'Europe ne nous éloignera pas de nos devoirs vis-à-vis de nos concitoyens d'outre-mer.

La République française a pris l'engagement, par la voix de son Président, de réaliser l'achèvement de l'égalité sociale en faveur de nos compatriotes des départements d'outre-mer. Vous l'avez répété, monsieur le Premier ministre, devant le Parlement, qui en prend acte avec satisfaction.

Vous vous devez de compléter cette mesure par des actes significatifs de développement actif de la France d'outre-mer, relayés, si possible, par l'Union européenne.

Plus près de nous, la Méditerranée appelle une particulière vigilance. La réflexion doit être orientée vers la solidarité mais aussi vers un véritable pacte de sécurité autour de son bassin occidental avec nos voisins italiens et espagnols. Des décisions récentes de l'Union de l'Europe occidentale vont heureusement dans ce sens. Je pense qu'elles recueilleront l'accord du Gouvernement français et que celui-ci les soutiendra.

Vous avez aussi évoqué la question des essais nucléaires, sur laquelle je serai en contradiction avec mon collègue M. Estier. Sur ce point, la décision du Président de la République de reprendre ou non les expérimentations souterraines à Mururoa paraît urgente compte tenu d'un calendrier de faisabilité et de la préparation d'un accord d'interdiction des essais par la conférence de Genève de 1996, décidée après la prolongation indéfinie du traité de non-prolifération.

Si elles sont nécessaires – et le Parlement a le droit de le savoir – les explosions des dernières charges permettant de mettre au point et de tester la simulation par grands ordinateurs ne sauraient donc attendre plus longtemps. *(Très bien ! et applaudissements sur certaines travées du RPR.)*

**M. Marc Lauriol.** C'est la sagesse !

**M. Guy Cabanel.** En résumé, vos objectifs sont ambitieux pour la France. Votre chantier, monsieur le Premier ministre, est vaste et difficile.

C'est pourquoi le groupe du Rassemblement démocratique et européen, après avoir analysé votre déclaration à la lumière de la diversité des opinions de ses membres, a

décidé, dans sa très large majorité, de vous apporter son appui, tout en appelant le Sénat à une vigilance active et permanente.

En effet, des obscurités et des incertitudes semblent exister dans le financement des mesures généreuses que vous envisagez.

Il paraît difficile à la fois d'alléger les charges salariales et l'impôt, d'éponger le déficit de la protection sociale, de conduire la nouvelle politique de l'emploi, de promouvoir un plan de logement pour les exclus et, en même temps, de réduire impérativement les déficits budgétaires.

La croissance, même confirmée, les privatisations encore possibles, la chasse aux dépenses publiques inutiles ou exagérées peuvent-elles suffire pour faire tout cela ?

Les petites faiblesses actuelles du franc n'ont vraisemblablement pas d'autre origine que le doute compréhensible des marchés financiers.

Dans ces conditions, la présentation du projet de loi de finances rectificative sera, pour le Gouvernement, un sérieux examen de passage, je dirai même le véritable examen de passage.

Pour l'heure, la logique veut que les femmes et les hommes de bonne volonté apportent leur soutien à votre entreprise courageuse. *(Applaudissements sur les travées du RDE, de l'Union centriste, des Républicains et Indépendants et du RPR.)*

**M. le président.** La parole est à M. Lucotte.

**M. Marcel Lucotte.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, depuis le 7 mai dernier, jour de la victoire de M. Jacques Chirac, laquelle nous réjouit, et où, pour parler comme en d'autres temps, la lumière succéda à la nuit, personne n'a réclamé l'état de grâce. Dès sa prise de fonctions, M. le Président de la République puis le Gouvernement qu'il a nommé nous ont donné le sentiment de vouloir aller vite et de mettre toutes leurs énergies dans le combat contre le chômage.

Cette priorité majeure doit mobiliser le Gouvernement dans sa totalité, mais aussi les élus que nous sommes. Pour réussir, il faut du courage et de la résolution. Personne, je le pense, n'en manquera.

Hier, dès les premiers mots de la déclaration de politique générale du Gouvernement, vous avez indiqué, monsieur le Premier ministre, qu'un mot résumait toutes les priorités : l'emploi.

La France est entrée dans le chômage voilà bientôt vingt-cinq ans. Depuis une dizaine d'années, le rythme s'est incontestablement accéléré. Dans le langage politique, on utilise couramment des métaphores militaires. Il est vrai que, désormais, le chômage est devenu l'ennemi numéro un de notre société. Il faut le vaincre. Le chômage est humainement dramatique pour les personnes, pour les familles et pour notre société tout entière. On comprend donc que ce soit une priorité absolue.

Il me semble que le Président de la République et vous-même, monsieur le Premier ministre, avez déjà su insuffler au Gouvernement ardeur et dynamisme. Il en faudra, car la route, hélas ! sera longue et difficile.

L'utilisation de la faculté qui vous est offerte par la Constitution de demander à la Haute Assemblée l'approbation d'une déclaration de politique générale s'inscrit dans la lignée des propos tenus par le Président de la République au Parlement.

Reconnaître au Parlement un statut de lieu privilégié naturel du débat politique doit, dans notre esprit, redonner à la démocratie sa raison d'être. En effet, représentant ici, au Sénat, l'ensemble des élus des collectivités territoriales, nous considérons comme légitime d'être écoutés.

Nous nous sentons sur ce plan solidaires du Président de la République lorsqu'il se dit dépositaire d'une espérance. Cette dernière - ce qui s'est passé dans les rues, à Paris et en province, l'a prouvé - est née d'une manière étonnante le 7 mai dernier.

Monsieur le Premier ministre, vous allez conduire la politique de la nation dès ce début de septennat, afin de transformer cette espérance en réussite. Vous pouvez compter sur notre participation, sur notre soutien et sur notre capacité de propositions.

Nous vous apporterons notre participation, comme législateurs, aux propositions que vous nous avez déjà annoncées ; il en sera ainsi, notamment, en matière de contrôle des finances publiques, afin de mieux utiliser les moyens disponibles et d'opérer un meilleur suivi des deniers communautaires.

S'agissant de notre soutien, nous l'apportons sans réserve aux objectifs que vous avez développés en faveur de l'emploi, dans la lutte contre le chômage et contre l'exclusion.

Il est vrai - jamais cela n'avait été mis en lumière aussi clairement qu'au cours de la dernière campagne présidentielle - que notre pays souffre d'une véritable fracture sociale qui a généré en plus l'exclusion que nous connaissons.

Le chômage a créé un fossé qu'il n'a cessé de creuser. Aujourd'hui, c'est un véritable fléau que notre pays, plus qu'aucun autre pays d'Europe, supporte.

Le combat contre le chômage répond avant tout à une nécessité humaine. Il s'agit en effet de préserver l'un des droits fondamentaux de la personne humaine, le droit au travail, qui est d'ailleurs inscrit dans certains de nos textes constitutionnels.

La société a donc pour devoir de chercher à apporter une réponse à ce problème par tous les moyens, en mettant à profit toutes les ressources de l'imagination.

Le gouvernement de M. Balladur avait pris des mesures en faveur de l'emploi qui ont eu des effets positifs mais insuffisants. L'ensemble doit être amélioré, renforcé et transformé dans son orientation.

Monsieur le Premier ministre, vous proposez la création d'un contrat initiative-emploi pour les chômeurs de longue durée et d'un contrat d'accès à l'emploi pour les jeunes. Le moment n'est pas venu de débattre des modalités et du financement de ces propositions qui nous semblent heureuses. De même, les augmentations des retraites et du SMIC que vous avez annoncées pour le 1<sup>er</sup> juillet prochain devraient permettre de faire repartir la consommation et d'aider ainsi à la création d'emplois.

Nous soutiendrons toutes vos actions visant à abolir l'exclusion, car c'est la seule façon de donner à chacun sa place et son rôle de citoyen.

Nous espérons que toutes les politiques nationales que vous mènerez tiendront compte des actions développées au plan européen. La France préside l'Union européenne depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier. On ne saurait passer sous silence les résultats déjà obtenus : un consensus s'est ainsi manifesté sur la nécessité d'alléger les charges pesant sur les salaires les plus modestes. Ce type de mesure devrait être prochainement au centre de nos travaux parlementaires.

La Commission européenne prépare son programme d'action sociale pour les années 1995-1999 sur le thème, précisément, de l'emploi pour tous. Nous espérons que les deux assemblées, notamment par la voie des délégations aux affaires européennes, seront pleinement informées des perspectives dans ce domaine.

Vous nous proposez un programme économique et des orientations qui ont le mérite du pragmatisme et dont la finalité est l'emploi. Il s'agira pour vous, de manière apparemment contradictoire, de développer l'investissement et la consommation, de faciliter l'embauche et la hausse des salaires. L'exercice est certes difficile, avec une dette de 3 000 milliards de francs qui s'auto-alimente. Nous souscrivons évidemment à l'allègement des charges des entreprises et aux contrats initiative-emploi.

Maintenant, il importe de financer cette politique. Comme le Président de la République l'a dit à plusieurs reprises, il faut que l'Etat devienne modeste, qu'il dépense moins, qu'il dépense mieux et que le Parlement soit associé à cet exercice difficile.

Nous sommes prêts à prouver notre capacité de propositions.

Vous faites de la réduction des déficits une priorité du prochain collectif budgétaire que nous aurons à examiner. Monsieur le Premier ministre, pourrez-vous descendre, pour 1995, au-dessous des 275 milliards de francs de déficit prévus en loi de finances initiale ?

Les dépenses nouvelles, notamment la baisse des charges des entreprises, seront à peine couvertes par les 50 milliards de francs escomptés du relèvement du taux de la TVA. Nous avons pris acte des différentes déclarations du Président de la République, de vous-même, monsieur le Premier ministre, et du ministre de l'économie et des finances en faveur d'une continuité de la politique monétaire.

Vous avez aussi marqué votre volonté d'une monnaie unique, ce dont nous vous félicitons ; vous avez évité ainsi toute polémique inutile et dangereuse pour le franc.

Vous avez exposé les mesures d'urgence que vous comptiez prendre pour le logement. Nous sommes également convaincus de leur caractère prioritaire.

Nous avons été sensibles au souci marqué de poursuivre la décentralisation. Vos propos sur la conclusion d'un pacte de stabilité financière dans les relations entre l'Etat et les collectivités locales sous le contrôle du Parlement auront retenu l'attention de tous les élus.

Quant à la réforme fiscale qui s'impose, nous souhaitons qu'elle soit en cohérence avec les premières mesures prises naguère.

Nous souhaiterions connaître, monsieur le Premier ministre, vos intentions en matière de Plan, mot qui fut tantôt honni, tantôt adulé. Reviendrez-vous à l'élaboration d'une loi de plan, par exemple triennale, et à un commissariat général du Plan chargé d'une mission de prospection et d'expertise ? C'est une question qui nous paraît essentielle dans la situation actuelle.

Il faut aussi repérer les nouveaux gisements d'emplois, mesurer les conséquences en matière de formation professionnelle, de droit du travail, et évaluer à court terme les investissements nécessaires.

S'agissant de l'Europe, au conseil de Cannes, qui aura lieu les 26 et 27 juin prochains, la France doit proposer à ses partenaires les principaux thèmes de travail de la future conférence intergouvernementale.

Je voudrais enfin, monsieur le Premier ministre, que notre politique agricole s'inscrive dans la continuité ; permettez-moi, à cet égard, de rendre hommage au pré-

cédent ministre de l'agriculture, M. Puech, qui est issu de nos rangs. *(Applaudissements sur les travées des Républicains et Indépendants, du RPR et de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.)*

Nous souhaitons prolonger l'étroite collaboration réalisée avec le Sénat lors de l'élaboration de la loi de modernisation de l'agriculture. Nous espérons à la fois un règlement des fluctuations monétaires actuelles qui perturbent les marchés en raison des évolutions monétaires dans des pays voisins et un fonctionnement de l'organisation mondiale du commerce, au 1<sup>er</sup> juillet prochain, susceptible de lever les inquiétudes actuelles des producteurs.

Le fléau du chômage qui frappe notre pays mérite mieux que des slogans et des polémiques. C'est pourquoi nous avons apprécié vos déclarations d'hier et d'aujourd'hui, tant pour leur sérieux que pour la volonté affirmée de traiter sérieusement les problèmes qui se posent.

Les élections présidentielles n'ont naturellement pas remis en cause la victoire de la majorité aux élections législatives de 1993. Si personne n'ose évoquer l'héritage, en revanche, on entend dans l'opinion une expression nouvelle, celle de « troisième tour social ». Nous disons clairement que cela ne peut qu'être choquant, car c'est tout à fait antidémocratique. Quelques jours après une élection présidentielle, pourrait-on remettre en question la légitimité du Président de la République et celle du Gouvernement qu'il a nommé ?

**M. Raymond Courrière.** Vous avez bien essayé, vous !

**M. Marcel Lucotte.** Certes, les partenaires sociaux doivent remplir pleinement leur rôle, comme c'est normal en démocratie ; mais ils ne peuvent en aucun cas se substituer au verdict des urnes.

Aujourd'hui, monsieur le Premier ministre, vous nous demandez de nous prononcer par un vote sur la déclaration de politique générale du Gouvernement.

Le 7 mai, nos concitoyens ont exprimé leur volonté de voir mise en œuvre une politique nouvelle, opérant de sérieux changements. Depuis 1993, la majorité sénatoriale coïncide avec celle de l'Assemblée nationale. Depuis le 7 mai dernier, nous appartenons de nouveau tous à la majorité présidentielle.

Après la belle victoire de M. Jacques Chirac à la présidence de la République, c'est une joie de pouvoir vous saluer ici au Sénat, monsieur le Premier ministre. Le groupe des Républicains et Indépendants vous apportera son soutien attentif et réfléchi d'une manière loyale. Ce soutien sera sans réserve parce que le succès du Gouvernement sera aussi le succès de la France. *(Applaudissements sur les travées des Républicains et Indépendants, du RPR et de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.)*

**M. le président.** La parole est à M. Blin.

**M. Maurice Blin.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les ministres, mes chers collègues, le mérite d'une campagne présidentielle est de poser devant l'opinion, en toute clarté et dans toute leur force, un certain nombre de problèmes. C'est bien, semble-t-il, ce qui s'est passé au cours des dernières semaines. En revanche, il est rare - cette campagne-ci ne fait d'ailleurs pas exception - que toutes les solutions attendues à ces problèmes soient formulées et connues de cette même opinion.

C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, le groupe de l'Union centriste et moi-même avons écouté avec l'attention qu'elle méritait votre déclaration de politique générale ainsi que les propos que vous venez de tenir devant nous.

Vous sollicitez l'adhésion du Parlement. Le Sénat est sensible à ce respect des traditions républicaines qui laisse bien augurer de votre volonté d'établir un dialogue fécond avec les deux assemblées. Nous souhaitons que ce dialogue soit durable.

Nous faisons également nôtre votre ambition. Nous souhaitons qu'un nouveau pacte républicain donne à chacun sa place de citoyen à part entière au sein de la communauté nationale.

Nous approuvons pleinement votre détermination de réduire le chômage, de remettre en marche le moteur grippé de l'intégration sociale.

**M. Raymond Courrière.** Grippé par qui ?

**M. Maurice Blin.** Par qui, en vérité ? Bonne question et bonne réponse !

**M. Raymond Courrière.** Par M. Balladur, à notre avis !

**M. Maurice Blin.** Nous approuvons pleinement votre détermination de stopper l'exclusion sous toutes ses formes, d'engager une politique globale de solidarité.

A ce titre, nous sommes particulièrement sensibles aux mesures que vous envisagez de prendre concernant la politique de la famille et de la santé publique. Vous savez, monsieur le Premier ministre, que nous y sommes en effet très attachés.

Nous partageons, enfin, vos soucis concernant l'éducation et la loi qui doit consacrer sa modernisation, mais aussi la rénovation, le rajeunissement de l'Etat et l'adaptation nécessaire de nos institutions, le rôle de la France dans la construction européenne ainsi que votre souhait d'assurer au plan mondial le rayonnement culturel et linguistique de notre pays.

Sur ce vaste chantier de la réforme que vous avez ouvert, permettez-moi, pour abrégé mon propos, de ne retenir que l'essentiel.

J'observe d'abord, pour m'en féliciter, que, sur de nombreux points, votre politique confirme, consacre en quelque sorte, l'effort de redressement engagé en mars 1993 par votre prédécesseur, M. Edouard Balladur *(Applaudissements sur les travées de l'Union centriste et des Républicains et Indépendants, ainsi que sur certaines travées du RDE)*, qui, avec le soutien des majorités de l'Assemblée nationale et du Sénat, a fait prendre à la France, quand il le fallait et comme il le fallait, un nouveau cap, et ce en dépit de la contrainte sévère de la cohabitation. Le pays dont vous héritez, monsieur le Premier ministre, va mieux, même si l'on ne peut certes pas dire qu'il aille bien.

Vous avez constitué une équipe gouvernementale élargie, proche du terrain, où la part féminine est importante. Nous vous en félicitons. Ce poids renforcé de la politique devrait contribuer à restaurer son autorité sur une administration qui est par essence rétive au changement.

L'Etat de demain, avez-vous dit - nous vous avons bien entendu - sera modeste. Certes ! mais il doit rester présent à tous pour être reconnu, respecté, accepté et, s'il le faut - pourquoi pas ? - aimé.

A cet égard, j'exprimerai cependant un regret : celui que, dans ce souci de « coller au terrain », si j'ose dire, le commerce extérieur n'ait pas été doté d'un ou même de plusieurs responsables de rang ministériel.

Sachons-le, mes chers collègues, la France consacre à la conquête des nouveaux marchés, c'est-à-dire des nouveaux emplois, des moyens politiques d'une faiblesse insigne si on les compare à ceux de ses concurrents : je songe aux Etats-Unis, à l'Allemagne, au Japon, et même à la Grande-Bretagne.

Nous avons, l'an dernier, perdu plus d'un marché de poids faute de représentation solide, valable et de grand renom sur le terrain, le plus souvent au bénéfice, disons-le très clairement, des Etats-Unis d'Amérique. Il aurait fallu, monsieur le Premier ministre, faire davantage en ce sens, et je regrette un peu cette omission sur un sujet aussi sensible.

Un autre point, à vrai dire capital, de votre déclaration mériterait, à nos yeux, d'être mieux éclairé : celui de la compatibilité entre certaines des mesures que vous nous avez annoncées, et dont chacune, bien sûr, reçoit notre agrément.

Il s'agit ainsi de réduire les deux déficits, budgétaire et social, d'alléger les coûts de production, et d'abord les charges sociales, sur les bas salaires, de ne pas compromettre la reprise de la consommation, qui est l'une des clés, avec l'investissement et l'exportation, de la croissance et d'améliorer les ressources des catégories les plus défavorisées.

Vous ne parviendrez à mener ces quatre tâches de front qu'au prix d'un effort spectaculaire et dûment ciblé de réduction de la dépense publique dont nous ne devons pas, mes chers collègues, sous-estimer l'ampleur et l'ambition.

Il vous faudra y associer le Parlement, d'abord pour vous assurer de la justesse de vos choix, ensuite parce que vous aurez besoin de son relais dans l'opinion.

J'en donnerai très brièvement deux exemples.

Si un relèvement du taux de la TVA, qui n'est pas, disons-le en passant et à regret, le plus juste de nos impôts est inévitable, il devra rester temporaire, c'est-à-dire disparaître lorsque se manifesterait l'augmentation des rentrées fiscales liées à la reprise. Encore faudra-t-il en connaître l'ampleur et dire clairement l'usage qui en sera fait.

De même, je le redoute, la tentation peut être forte de mettre à contribution le budget des armées, en particulier le titre V, dont il se trouve que je suis rapporteur devant notre Haute Assemblée. Or, monsieur le Premier ministre, ce serait une double erreur : d'abord, il y va de la professionnalisation croissante de nos armées, que vous avez évoquée dans votre déclaration d'hier et qui est un gage de leur efficacité ; ensuite et surtout, c'est tout l'avenir de l'industrie française et européenne de l'armement qui est en jeu, avec ses centaines de milliers d'emplois qualifiés.

**M. Jacques Genton.** Très bien !

**M. Maurice Blin.** L'allongement des délais renchérit les coûts et réduit notre compétitivité. Et le rendez-vous de 1997, où doivent se décider des projets européens communs essentiels à l'autonomie du Vieux Continent, risque d'être manqué, si nous n'y veillons pas, au grand bénéfice de la concurrence, en particulier, disons-le une fois encore, de la concurrence américaine. (*Applaudissements sur les travées de l'Union centriste, du RPR et des Républicains et Indépendants, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

Cet exemple montre assez que c'est au niveau du fonctionnement, et de lui seul - et quoi qu'il en coûte, car il en coûte -, que devra porter l'effort d'économie de la dépense publique.

Un quatrième point a retenu notre attention. Il s'agit de l'aménagement du territoire. Vous le savez, monsieur le Premier ministre, sous l'égide du président du Sénat, la Haute Assemblée s'est engagée avec compétence et énergie dans une œuvre législative d'envergure. Pouvez-vous nous dire comment s'articulera la réforme que vous nous annoncez avec celle que nous avons votée voilà peu ? S'agira-t-il d'un complément ou d'une correction ? Nous aimerions, là encore, que les textes se rejoignent au lieu de se superposer. C'est l'un de vos soucis, et nous le partageons.

Vous avez parlé, par ailleurs, de l'extension du champ d'application du référendum. Nous craignons que l'utilisation de ce mode de consultation auquel il serait fait recours sur un certain nombre de sujets de société ne soit en contradiction avec votre autre souci, si légitime, de renforcer le rôle du Parlement. Pour vous dire les choses avec franchise, nous sommes plutôt réservés devant toutes les formes de démocraties dites « directes » si elles aboutissent à marginaliser la représentation nationale. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes travées.*)

Enfin, nous avons pris bonne note de vos déclarations concernant l'Union économique et monétaire. Elles sont de nature à nous rassurer et vous pouvez être certain de notre soutien résolu dans ce domaine.

Mais je saisis l'occasion qui m'est offerte pour vous dire très simplement ceci : la querelle en cours, hier et peut-être demain, sur l'avenir de l'Europe appelle un immense et constant effort de pédagogie que, monsieur le Premier ministre, compte tenu de vos options passées que j'ai en mémoire et de vos talents connus, vous êtes sans doute le seul ou en tout cas le mieux à même de conduire.

Il faut briser l'alliance fatale qui lie aujourd'hui dans trop d'esprits la stabilité de la monnaie et la stagnation de l'emploi. Certes, il est parfaitement vrai qu'on ne construira pas une Europe forte avec une France socialement faible. Mais, réciproquement, si la dépréciation affichée ou masquée du franc apportait un soulagement passager, elle aggraverait à terme - sachons-le bien - le mal qu'elle a pour objet de guérir.

**M. Marcel Lucotte.** Très bien !

**M. Jean-Pierre Fourcade.** C'est sûr !

**M. Maurice Blin.** La solution de ce dilemme essentiel est ailleurs : elle est dans une autre répartition des charges sociales - vous y songez et nous vous en savons gré - elle est dans une autre organisation du travail - et cela dépasse l'Etat et touche à la société civile tout entière - elle est dans une concertation avec nos partenaires européens, à commencer par l'Allemagne, pour l'adoption d'une politique qui fasse de l'emploi non pas le résultat mais la condition de la santé de l'économie.

En clair, hier, nous avons lutté contre l'inflation, mes chers collègues, et nous avons gagné. Aujourd'hui, nous devons lutter contre le chômage, et nous devons gagner, quitte à changer nos armes.

En conclusion, les défis qui attendent le pays ont été, monsieur le Premier ministre, par vous clairement définis.

Le premier consiste à réduire les déficits publics et sociaux. Je vous demande de veiller à y associer le Parlement. Dans la mesure même où cette tâche est difficile, vous pouvez, vous devez vous appuyer sur lui.

Le second impératif tient à la satisfaction des nombreuses attentes qui résultent de la campagne présidentielle. Elles ne peuvent pas être déçues, mais, c'est vrai, elles nous coûteront cher à tous.

Enfin, le troisième impératif a trait au soutien de la croissance.

Pour faire face à ces impératifs concurrents et dégager les ressources nécessaires à une satisfaction des attentes, deux voies seulement, que vous avez parfaitement définies, s'ouvrent à vous. La première consiste à réduire le train de vie de l'Etat, et nous approuvons l'audit que vous allez engager. La seconde réside dans la poursuite d'une politique de privatisation, qui associera les partenaires sociaux et préservera, autant que faire se peut, l'emploi.

Nous aimerions cependant - ce sera ma dernière requête, monsieur le Premier ministre - disposer sans délai d'un plan de financement faisant mieux apparaître les ressources afférentes à chacune des dépenses projetées. Mais sans doute y verrons-nous rapidement plus clair...

**M. Raymond Courrière.** Après les municipales !

**M. Jacques Blaiski.** Au mois de juillet !

**M. Maurice Blin.** ... à l'occasion de l'examen du prochain collectif budgétaire.

Quoi qu'il en soit, nous sommes mus par la conviction que la France va devoir procéder à un changement non seulement de politique, ce qui, si j'ose dire, est relativement facile, mais aussi de culture, ce qui est autrement difficile.

Le Parlement, associé à vos travaux, ne peut que vous y aider. Quant au groupe de l'Union centriste, il sera, n'en doutez pas, à vos côtés. (*Applaudissements sur les travées de l'Union centriste, du RPR et des Républicains et Indépendants, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

**M. le président.** La parole est à M. Adnot.

**M. Philippe Adnot.** Les sénateurs de la réunion administrative des non-inscrits m'ont demandé, monsieur le Premier ministre, de vous assurer - tant pis pour le suspense, mais personne ne sera vraiment surpris - de leur entier soutien dans le difficile combat que vous engagez.

Nous aurions pu vous apporter ce soutien par simple souci de cohérence : nous avons choisi de soutenir Jacques Chirac, nous nous trouvons dans sa majorité présidentielle, nous partageons les idées qu'il a développées au cours de sa campagne ; il est donc logique que nous lui donnions les moyens, en soutenant son gouvernement, de les mettre en œuvre.

Notre soutien, monsieur le Premier ministre, ira au-delà de cette logique.

Il ira plus loin, d'abord, parce qu'il y a urgence. La description faite, au cours de ces derniers mois, de la situation de notre pays n'était pas un effet de style. Elle justifie que des mesures concrètes soient mises en œuvre très rapidement pour répondre à l'attente des Français.

Nous approuvons les orientations que vous venez d'indiquer, les premières mesures proposées, ainsi que l'approche qui sous-tend votre déclaration de politique générale.

Notre soutien ira plus loin, ensuite, parce que nous pensons que, seul, le Gouvernement ne pourra pas tout réussir.

A travers notre engagement à vos côtés, c'est l'ensemble des Français qui sont invités à se sentir concernés, responsables, « acteurs », en un mot.

Pour ce faire, un changement de mentalité s'impose d'abord afin qu'un esprit nouveau souffle sur notre pays.

Ce changement suppose que trois conditions soient réunies : retrouver l'esprit de conquête, l'esprit de justice, l'esprit de service.

Nous devons retrouver l'esprit de conquête.

Vous avez, monsieur le Premier ministre, repris à votre compte une idée initiée par M. le président du Sénat et chère au cœur des Français de l'étranger : notre capacité à développer le rayonnement culturel et économique de la France dépend d'abord de ces ambassadeurs actifs que sont nos compatriotes installés aux quatre coins du monde. Leur efficacité de relais relève grandement de leur qualité, bien sûr, mais aussi de leur nombre et de la logistique qui est mise à leur disposition.

Nous devons créer les conditions pour que de plus en plus de Français puissent « sauter le pas » et partir sur tous les continents. Confrontés aux autres cultures, nous y gagnerons en compréhension du monde, en expériences enrichissantes ; nos échanges futurs s'en trouveront améliorés.

Nous vous remercions, monsieur le Premier ministre, d'avoir fait votre orientation.

Nous devons également retrouver l'esprit de justice.

L'esprit de justice, c'est non pas le partage égalitaire, le nivellement par le bas, le souci frileux que chacun aille au même pas, mais, au contraire, le souci que chacun aille à son pas.

L'esprit de justice, c'est la mobilisation par la confiance et l'espérance : la confiance dans la parole donnée et tenue, dans les engagements respectés ; l'espérance qui habite ceux qui souhaitent voir l'effort récompensé, le mérite reconnu, l'espérance qui guide chacun vers un sort meilleur, la conviction que l'on peut « s'en sortir » et que les difficultés sont passagères.

Le plus juste des systèmes n'est-il pas, en effet, celui qui est fondé sur la récompense du courage du travail, du mérite, du dépassement de soi ?

Nous devons, enfin, retrouver l'esprit de service.

Avoir l'esprit de conquête pour libérer les énergies créatrices, l'esprit de justice pour que chacun trouve la juste reconnaissance de ses efforts suppose un environnement animé par l'esprit de service.

Ceux qui reçoivent de la société doivent avoir à cœur de participer à la création de richesses collectives.

Dans le domaine économique, alors que nos activités industrielles sont soumises à une rude concurrence internationale, seule la volonté d'associer le couple produit-service sera à même de redonner une chance à nos entreprises et de dégager les valeurs ajoutées nécessaires à notre croissance.

L'esprit de service, c'est aussi l'ardente obligation, pour chacun d'entre nous, de rendre ses actes positifs.

Le message adressé aux préfets par M. le Président de la République et par vous-même, monsieur le Premier ministre, doit atteindre tous ceux qui détiennent une parcelle de pouvoir.

J'ai malheureusement en tête des exemples précis où l'application de la lettre plutôt que de l'esprit des textes va à l'encontre de notre objectif de développement de l'emploi.

Dans mon département, un chef d'entreprise installé en milieu rural, ayant créé 150 emplois et exportant une grande part de sa production avait prévu de développer encore son activité et de créer quinze emplois supplémentaires. Pour cela, il devait d'abord consolider ses parts de marché, et donc faire preuve de beaucoup de souplesse. Une application tatillonne des textes, accompagnée de tracasseries permanentes, est en passe de le décourager définitivement. Non seulement les quinze emplois ne seront pas créés, mais une partie de l'activité risque de se délocaliser.

Nous ne pouvons accepter de telles situations. Chacun doit avoir à cœur de rendre ses actes positifs.

**M. Emmanuel Hamel.** Très bien !

**M. Philippe Adnot.** Monsieur le Premier ministre, l'esprit de conquête, de justice, de service est présent dans chacun des axes de votre déclaration de politique générale.

Nous sommes prêts à nous en faire les relais actifs. Nous-mêmes serons animés par cet état d'esprit et le mettrons en pratique dans notre action de parlementaires.

Je vous assure donc de notre soutien. Ensemble, nous avons à faire entrer la France dans le troisième millénaire par la grande porte.

Ce challenge, avec vous, sous la conduite de Jacques Chirac, nous avons le devoir de le gagner. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Je demande la parole.

**M. le président.** La parole est à M. le Premier ministre.

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les sénateurs, je tiens d'abord, après plusieurs orateurs, à relever un point qui me paraît essentiel au regard de la moralité politique : je veux parler de la cohérence entre le programme du Gouvernement, tel que je viens de le présenter, et les engagements que M. Jacques Chirac avait pris durant sa campagne électorale.

C'est à dessein que j'emploie les termes de moralité politique. En effet, trop souvent, en d'autres temps, on a vu des engagements préélectoraux disparaître le lendemain même de l'annonce du résultat de l'élection.

Ce n'est pas le cas aujourd'hui. J'y ai veillé à l'occasion de la préparation du programme du Gouvernement : il est dans la ligne des orientations fixées par le Président de la République. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du RPR, de l'Union centriste et des Républicains et Indépendants, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

Je souhaite évoquer maintenant la question du financement des mesures que j'ai proposées, question qui a été soulevée principalement par les orateurs de l'opposition mais aussi par certains intervenants de la majorité.

Il faut envisager cette question en deux temps : d'abord l'immédiat, puis 1996 et le moyen terme.

Dans l'immédiat, il nous faut élaborer un projet de loi de finances rectificative. Celui-ci sera soumis, à la fin du mois de juin, à l'Assemblée nationale et au Sénat, qui en discuteront au cours de la session extraordinaire, plus que probable, qui aura lieu au mois de juillet.

On m'a dit, sur certaines travées, qu'il eût fallu déposer ce projet avant les élections municipales. Je ne mange pas de ce pain-là, je ne cède pas à cette démagogie-là. (*Exclamations sur les travées socialistes et communistes. - Applaudissements sur les travées du RPR.*)

Comment un Gouvernement en place depuis moins d'une semaine pourrait-il présenter aujourd'hui au Parlement un projet de loi de finances rectificative qui devrait être adopté avant le 11 juin prochain ? Demander qu'il en soit ainsi, c'est de la démagogie, je le dis très fermement. (*Applaudissements sur les travées du RPR, de l'Union centriste et des Républicains et Indépendants, ainsi que sur certaines travées du RDE. - Protestations sur les travées socialistes et communistes.*)

**M. Raymond Courrière.** Vous étiez déjà au pouvoir avant !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Quant au reste, je vous fais confiance, monsieur le sénateur, pour utiliser cet argument, pendant la campagne électorale, afin de soutenir vos propres candidats contre ceux qui seront soutenus par le Gouvernement.

**M. Claude Estier.** C'est vous qui avez fixé la date des élections municipales !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** La loi de finances rectificative aura - je l'ai dit, je le répète ici - un triple objectif.

Premièrement, il faudra faire le point exact de l'exécution de la loi de finances initiale pour 1995, tant en recettes qu'en dépenses. Nous y travaillons, bien sûr, depuis la mise en place du Gouvernement.

Deuxièmement, il conviendra de déterminer et d'inscrire les mesures nouvelles, notamment les mesures d'urgence que j'ai eu l'occasion de vous présenter ; je pense, en premier lieu au contrat initiative-emploi et aux mesures relatives au logement.

Enfin, compte tenu de l'indispensable effort d'économies qui a déjà été demandé aux différents ministres pour chacun de leur département, il faudra dégager - si nécessaire, je le répète - la ressource provisoire permettant d'équilibrer cette loi de finances rectificative, en gardant en tête que le déficit budgétaire doit être maîtrisé.

Voilà, très exactement, le travail que nous préparons et qui vous sera soumis dans les délais que j'ai indiqués.

**M. Adrien Gouteyron.** C'est clair !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** J'en viens à la seconde étape : 1996 et les années suivantes.

La première réponse à la légitime question que plusieurs d'entre vous se sont posée sur la manière de boucler l'exercice, c'est ce que, utilisant un mot qui est devenu d'usage courant, j'appellerai l'« audit » des finances publiques.

C'est vrai, nous devons aller plus avant que par le passé dans la remise en cause d'un certain nombre de dépenses et, de ce point de vue, nous sommes, bien entendu, prêts à coopérer en pleine transparence avec le Parlement. C'est d'ailleurs là la mission parlementaire par excellence, celle qui est à l'origine même de l'existence du Parlement.

**M. Christian Poncelet.** C'est la loi organique !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Nous sommes prêts, sur ce point, à étudier avec vous les modalités non seulement d'un audit exceptionnel à court terme, mais encore du renforcement du contrôle permanent du Parlement sur la dépense publique.

J'ai la conviction que l'on peut dépenser mieux pour freiner la dérive des finances publiques que nous avons constatée - j'y reviendrai - depuis bien des années.

A l'horizon de 1996 et du moyen terme, je veux, en cet instant, poser une question cruciale, de la réponse à laquelle tout dépend, à savoir la réussite ou l'échec de ce Gouvernement : croyons-nous, oui ou non, que la principale cause, aujourd'hui, des déficits publics, qu'ils soient budgétaires ou sociaux, c'est le chômage ?

C'est la conviction profonde de M. le président de la République, c'est également la mienne, et c'est la thèse que nous avons défendue tout au long de cette campagne électorale.

Si donc nous estimons que le chômage est la cause principale des déséquilibres financiers que nous subissons, nous avons raison de mettre en tête de nos priorités la

lutte contre le chômage et la création d'emplois. Ce sera, à moyen terme, la seule manière de rééquilibrer durablement les comptes publics, qu'ils soient budgétaires ou sociaux. C'est sur ce plan que tout va se jouer.

C'est également cette perspective dynamique des finances publiques qui m'autorise à dire que la mesure que nous serons sans doute appelés à vous proposer dans le cadre de la loi de finances rectificative devrait avoir un caractère provisoire.

S'agissant de la question fondamentale de la compatibilité ou de la contradiction entre l'objectif de la stabilité monétaire et celui de la réduction du chômage, je partage tout à fait le point de vue de M. Blin : il y a là un effort de pédagogie très important à faire ; mais je serais tenté de dire que cet effort doit être fait dans les deux sens.

Le premier sens est évident : ne laissons pas se répandre l'idée selon laquelle le laxisme monétaire permettrait, à terme, de faire reculer le chômage. On sait bien que ce n'est pas vrai ; on en a fait l'expérience en d'autres temps et en d'autres lieux. Une monnaie solide et stable est le meilleur atout de l'économie française...

**M. Christian Poncelet.** Très bien !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** ... pour se défendre dans la compétition mondiale, pour conquérir des marchés et créer des emplois. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

Mais, à l'inverse, ainsi que je l'ai dit, hier soir, à la télévision, on ne saurait prétendre, comme le font certains experts qui interviennent sur les marchés, que mettre au premier rang des priorités de ce gouvernement la lutte contre le chômage, c'est négliger la défense du franc.

J'ai aussi la conviction que, dans une société où le chômage ne cesserait de progresser, où l'exclusion ne cesserait de s'aggraver, la stabilité monétaire serait menacée, à court terme, et même à très court terme, tant il est vrai que la cohésion de la nation est un élément essentiel au maintien de cette stabilité. (*Applaudissements sur les mêmes travées.*)

Il nous faut donc mener en même temps ce double combat, celui de la stabilité monétaire et celui de la réduction du chômage et de la création d'emplois.

Ces remarques générales étant faites, je souhaite, bien entendu, remercier les orateurs des groupes de la majorité du soutien extrêmement chaleureux qu'ils ont apporté au Gouvernement. (*Exclamations amusées sur les travées socialistes.*)

**M. Jean-Louis Carrère.** « Chaleureux », c'est beaucoup dire !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Oui, messieurs, « chaleureux », c'est bien le mot qui convient. C'est en tout cas ce que j'ai entendu... (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE*)... et ce que j'entends à l'instant même de la part des membres de la majorité, que je remercie d'avoir éclairé certains sénateurs peut-être un peu distraits pendant les différentes interventions.

**M. Jean-Louis Carrère.** Vous n'êtes pas un maître d'école, monsieur le Premier ministre !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Certes, monsieur le sénateur, mais je suis en droit de m'exprimer, au moins autant que vous-même, si vous le permettez !

**M. Marc Lauriol.** Et même un peu plus, d'ailleurs !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Je reçois beaucoup de leçons, ici, et je suis prêt à les entendre. Mais je suis également fondé à vous dire ce que je pense sans que vous vous en formalisiez pour autant. Je l'espère, en tout cas !

**M. Claude Estier.** Entre Landais !... (*Sourires.*)

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Oui, vous le savez, entre Landais, on peut se parler librement ! (*Nouveaux sourires.*)

**M. Jean-Louis Carrère.** Vous donnez beaucoup de leçons, monsieur le Premier ministre !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** M. de Rohan a appelé mon attention sur la nécessité de garder, vis-à-vis de la construction européenne, des idées claires et une détermination forte. Il a entendu, hier, ce que j'ai dit à propos de l'Organisation mondiale du commerce.

Il faut parvenir à mettre en place cette organisation dans l'esprit qui a été celui de l'accord de Marrakech et, avant d'ouvrir de nouveaux cycles de libéralisation du commerce mondial, de s'orienter vers une vaste zone de libre-échange euro-américaine, il faut que les engagements pris à Marrakech, en particulier celui d'intégrer dans les règles du commerce mondial ce que l'on a appelé la clause sociale ou la clause environnementale, soient concrétisés.

De ce point de vue, la France, au sein de l'Union européenne, face aux Américains, a un rôle tout à fait décisif à jouer.

M. de Rohan m'a également demandé d'être vigilant sur l'application des accords de Schengen. Je le serai. Il y a matière à l'être, car il est vrai que la mise en application de ces accords, à la fin du mois de mars, ne s'est pas faite de manière aussi satisfaisante qu'on aurait pu le souhaiter. Il y a eu de graves imperfections qui ont d'ailleurs amené des corrections.

Ainsi, vous savez que certains Etats signataires des accords de Schengen, comme les Pays-Bas, ont été conduits à rectifier le tir après leur mise en œuvre.

La période transitoire s'étend, vous le savez, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet. J'ai demandé au ministre de l'intérieur, au ministre de la justice et au ministre chargé des affaires européennes de faire très rapidement le point sur l'état actuel d'application de ces accords afin de prendre, le cas échéant, les mesures qui s'imposeront.

M. Cabanel a appelé mon attention sur le fait que certaines réformes de fond ne sauraient attendre 1998.

De ce point de vue, il ne faut pas se méprendre sur ce que j'ai dit de mon calendrier de réformes. Ainsi, je n'ai jamais dit qu'il fallait attendre 1998 pour engager la réforme du système éducatif. J'ai même manifesté notre désir d'installer très vite une commission du type de la commission Marceau Long représentant toutes les sensibilités de l'opinion, de réunir des états généraux, d'essayer d'élaborer un texte de loi d'orientation qui soit aussi rassembleur que possible et de le soumettre alors au verdict des Français par la voie du référendum.

Tout cela doit se faire, bien entendu, avant 1998. En évoquant cette date, je songeais, en fait, à la mise en œuvre des réformes alors décidées, car il est évident qu'il y faudra du temps. En effet, l'une des réformes essentielles, dans cette perspective, je l'ai dit tout à l'heure, c'est celle des premiers cycles universitaires, et cela ne se fera pas en une rentrée universitaire, ni même en deux. Voilà la signification de mon propos.

Je crois avoir d'ores et déjà répondu sur la prétendue contradiction entre les mesures destinées à faire reculer le chômage et celles qui visent à rééquilibrer nos finances publiques.

M. Lucotte m'a demandé quelle conception nous nous faisons du Plan. Il a naturellement remarqué que, dans la constitution du Gouvernement, j'ai tenu à ce que figure un ministère chargé du développement économique et du Plan, confié, qui plus est, à un sénateur, d'ailleurs présent aujourd'hui à mes côtés.

C'est donc dire l'importance que j'attache au rôle du Plan qui doit aider le Gouvernement et, au-delà même du Gouvernement, la communauté nationale tout entière, à définir sa stratégie à long terme de reconquête du marché de l'emploi.

Le Commissariat général du Plan, lui aussi, doit être mis au service de l'emploi. Il a une mission de prospective, d'expertise, d'appréciation de la cohérence et de l'évaluation des politiques publiques. Il doit être un peu le lieu de l'intelligence économique, le lieu aussi de la mise en cohérence de nos politiques pour l'emploi.

M. Lucotte a également souhaité que la politique menée fort intelligemment pendant deux ans par votre ancien collègue, M. Jean Puech, membre du Gouvernement auquel j'avais moi-même l'honneur d'appartenir, soit poursuivie. Je peux tout à fait le rassurer sur ce point. Il a dû d'ailleurs en prendre bonne note dans ma déclaration sous sa forme exhaustive d'hier. Je ne veux pas la développer à nouveau aujourd'hui.

Je vous indique que, dès lundi dernier, M. Madelin, qui présidait, au nom de la présidence française, le Conseil de l'économie et des finances, qu'on appelle ECOFIN, a appelé l'attention de ses collègues sur le caractère insupportable pour la politique agricole commune des variations monétaires actuelles. Il a même été jusqu'à poser la question de savoir quels mécanismes correcteurs de ces variations monétaires devaient être mis en place.

Effectivement, une situation où le dérapage de telle ou telle devise, dans des proportions souvent supérieures à 10 ou 15 p. 100, remet en cause la totalité des équilibres de la politique agricole commune est insupportable. C'est une vraie question, à laquelle il faudra s'attaquer ! (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

M. Blin m'a interrogé sur la compatibilité entre les différentes mesures que j'ai évoquées. Là aussi, j'ai, d'ores et déjà, tenté de lui répondre. Il a insisté sur l'importance stratégique que représente pour nous notre industrie de l'armement. Il a noté dans mon propos d'hier l'importance que j'y attachais et la volonté du Gouvernement de constituer dans ce domaine des pôles qui aient la dimension européenne et internationale. Nous aurons fort à faire dans les mois qui viennent.

La loi de décentralisation que j'ai évoquée a pour objectif non pas de modifier très profondément ce qui a été fait depuis une dizaine d'années, ou de s'y substituer, mais d'achever ce processus de décentralisation en clarifiant notamment les compétences et les circuits financiers. Le Sénat aura évidemment, dans l'élaboration et la discussion de cette loi, un rôle tout à fait central à jouer le moment venu.

J'ai noté, monsieur Blin, votre préoccupation quant au référendum. Là aussi, sachons raison garder. Le Président de la République n'a pas l'intention d'avoir recours au référendum à la Suisse.

Le référendum restera un outil de caractère exceptionnel, même s'il nous paraît indispensable, pour rapprocher vraiment les gouvernants des citoyens, de permettre, sur un certain nombre de sujets de société qui ne sont pas facile à définir, l'expression directe du suffrage populaire.

Je constate d'ailleurs qu'après avoir suscité du scepticisme, pour ne pas dire une certaine opposition, l'idée de soumettre une grande loi d'orientation sur la réforme de notre système éducatif, élaborée comme je l'ai dit, c'est-à-dire non pas pour passer en force mais véritablement pour dégager sinon un consensus du moins des points d'accord, est une idée qui commence à faire son chemin.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Chez qui ? Chez Bayrou ?

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Chez tout le monde !

Cette idée paraît de nature à faire avancer ce dossier crucial s'agissant de notre capacité à faire reculer le chômage et à faciliter l'insertion des jeunes.

Sur l'Europe, j'ai déjà répondu.

Quant à M. Adnot, j'ai beaucoup apprécié la façon dont il a repris un certain nombre d'expressions auxquelles nous sommes attachés : « l'esprit de conquête », « l'esprit de justice » ou « l'esprit de responsabilité ».

Je peux lui dire que l'un des soucis majeurs du Gouvernement sera de lutter contre cette complexité administrative qui est mortelle pour la création d'emplois et qui dissuade si souvent les patrons de PME d'embaucher.

J'ai évoqué tout à l'heure, et je l'ai fait plus longuement hier dans mon propos, l'idée de la création d'un guichet unique pour l'emploi installé dans chaque département. Il s'agirait non pas d'une administration nouvelle, mais d'un secrétariat mettant en relation la direction départementale du travail et de l'emploi, l'ANPE, les ASSEDEC, les organisations consulaires notamment, afin que le chef d'entreprise qui demande à bénéficier d'une aide à la création d'emplois puisse s'adresser à ce guichet unique, auquel il appartiendra de faire les démarches auprès des administrations concernées.

Je tenterai maintenant de répondre aux très nombreuses questions soulevées par les orateurs de l'opposition.

Je ne vais pas engager un débat de fond avec Mme Luc...

**M. Ivan Renar.** Ce serait pourtant intéressant !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** ... puisqu'il est évident que ce sont nos visions de la société qui diffèrent et qui continueront à différer ; nous en reparlerons à l'occasion d'autres débats.

Quand vous me dites, par exemple, madame Luc, que bloquer les licenciements, c'est la meilleure manière de lutter contre le chômage - il s'agit d'un vieux débat entre nous - vous ne me convainquez pas et je ne vous convaincrai pas.

Je vous ferai simplement remarquer, ainsi qu'à M. Estier, qu'après la réforme mise en œuvre par le Gouvernement de 1986 à 1988 sur ce point, nous avons enregistré, dans les deux ans qui ont suivi, non pas des suppressions d'emplois, mais 800 000 créations d'emplois : le lien de cause à effet entre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et le licenciement n'a donc pas été établi. (*Protestations sur les travées socialistes et communistes.*) Au contraire, il a été démenti par les faits. (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*)

Vous vous interrogez aussi, madame Luc, sur les possibles effets de substitution que pourrait avoir le contrat initiative-emploi. C'est une vraie question, que j'ai exami-

née toute la journée avec les différentes organisations syndicales : ce matin, Force ouvrière puis la CGC, et, en début d'après-midi, la CFDT. Je recevrai la CGT et la CFTC demain matin, et les organisations patronales au début de semaine prochaine.

Selon moi - je l'ai indiqué dans mon propos - il ne saurait être sage d'instituer une sorte de contrôle bureaucratique *a priori* pour s'assurer qu'une entreprise bénéficiaire d'un CIE n'a pas licencié ou ne licenciera pas. En effet, un tel contrôle « stériliserait » la mesure. Mieux vaut donc faire confiance au sens civique des entrepreneurs.

**M. Charles Lederman.** Vous avez des exemples !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Cette confiance mérite, bien sûr, d'être encadrée par quelques garde-fous, quelques garanties, nous en sommes d'accord. Notre débat n'est donc pas stérile sur tous les points.

Mon idée est de demander à une instance départementale - ce pourrait être le comité départemental pour l'emploi et la formation professionnelle, que nous allons réactiver ; il doit se réunir avant la fin de ce mois - d'exercer une sorte de suivi de ces dossiers, de façon à vérifier que le contrat initiative-emploi n'est pas utilisé pour licencier puis embaucher.

**M. Marcel Charmant.** Et l'inspection du travail !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Nous aurons donc cette préoccupation.

L'éclatement de la sécurité sociale relève, madame Luc, du procès d'intention pur et simple ! Le Gouvernement est bien entendu attaché - je l'ai affirmé à de multiples reprises - à notre protection sociale. La preuve en est, d'ailleurs : une unité de pilotage des questions de sécurité sociale, confiée à Mme le ministre de la solidarité entre les générations, assumera la tutelle des différents organismes de financement ou de trésorerie de la sécurité sociale et de la commission des comptes de la sécurité sociale.

Il m'a semblé toutefois logique et plus efficace de donner au ministre de la santé publique un droit de regard sur l'assurance maladie. Comment voulez-vous qu'un ministre de la santé publique exerce avec efficacité sa tâche s'il n'a pas en même temps quelque chose à dire ou à entreprendre ? Dans le domaine de l'assurance, il faut à la fois la dépense et la recette, si je puis utiliser cette expression.

L'intervention de M. Estier - il ne m'en voudra pas compte tenu de notre complicité parisienne liée au XVIII<sup>e</sup> arrondissement - ne m'a pas du tout convaincu. J'ai trouvé qu'il avait quelque peine à étayer son raisonnement. (*Protestations sur les travées socialistes.*) J'ai porté, dit-il, un jugement sévère. (*Nouvelles protestations sur les mêmes travées.*) Laissez-moi m'exprimer ! J'ai écouté M. Estier tout à l'heure dans le plus profond silence.

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Vous nous faites de la peine !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** D'abord, M. Estier me reproche d'avoir porté un jugement sévère sur les deux années qui viennent de s'écouler. Il s'est totalement trompé. (*Exclamations sur les travées socialistes.*)

J'ai en fait porté un jugement sévère sur les quatorze dernières années (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste*) qui sont à l'origine de la situation de nos finances publiques. Que s'est-il en effet passé durant ces quatorze années ? Dix années de laxisme budgétaire et financier ont été corrigées entre 1986 et 1988. J'en sais quelque chose ! Quand je suis arrivé au ministère du budget, le déficit de

l'Etat - certains le savent en cette enceinte - était de l'ordre de 150 milliards de francs. Quand j'ai quitté mes fonctions, il s'élevait à 100 milliards de francs. Nous l'avons donc réduit d'un tiers en deux ans.

**M. Maurice Blin.** Exactement !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Que s'est-il passé, monsieur Estier, au cours des deux années suivantes ? L'un de vos amis M. Rocard est arrivé à la tête du gouvernement. En trois ans, le déficit budgétaire a triplé. Il est passé de 100 milliards à 300 milliards de francs avec les conséquences qui s'ensuivirent pour la dette. (*Applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants et de l'Union centriste. - Protestations sur les travées socialistes.*)

Aujourd'hui, ne jouez donc pas les amnésiques ! (*M. Mauroy proteste.*)

Eh oui ! la dette accumulée jusqu'en 1993 ! nous sommes bien obligés de l'assumer aujourd'hui, évidemment,...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Et après ?

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** ... avec les effets cumulatifs qu'elle comporte.

Monsieur Estier, je suis prêt à recevoir, je l'ai dit tout à l'heure en réponse à l'un de vos collègues, toutes les leçons possibles et imaginables mais pas en matière de démocratie, de laïcité ni de liberté...

**M. Michel Dreyfus-Schmidt.** Ah !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Je ne pense pas pouvoir faire l'objet de quelque suspicion en ces domaines, je n'ai pas besoin d'insister...

**MM. Michel Dreyfus-Schmidt et Jean-Luc Mélenchon.** La laïcité !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Vous prétendez également qu'en matière d'emploi nous ne sommes guère innovants. Vous, vous le seriez ?

Quels sont vos maîtres-mots : la réduction de la durée du travail ?

C'est une recette qui date très exactement de 1981. En matière d'innovation, je crois que l'on peut faire mieux !

**M. Pierre Mauroy.** Cela a créé 140 000 emplois !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Je ne voudrais pas non plus que l'on réduise le dispositif relatif à l'emploi que j'ai présenté tout à l'heure au seul contrat initiative-emploi. C'est une présentation - j'allais dire de mauvaise foi, mais je ne ferai pas ce procès, je ne peux pas l'imaginer - qui est vraiment artificielle et réductrice. C'est le contraire même de toute la logique que j'ai essayé de défendre. Mais peut-être me suis-je très mal fait comprendre, ce que je veux bien accepter.

Je me suis efforcé de situer notre politique pour l'emploi dans une cohérence selon laquelle tout y concourt : non seulement le CIE, bien sûr, mais aussi notre politique du logement, notre politique des emplois de proximité, notre réforme du système éducatif, notre ténacité à obtenir le financement des grands travaux européens.

C'est non pas une seule mesure qui nous permettra de faire reculer le chômage mais l'ensemble de l'effort que je propose.

Je voudrais à ce point appeler l'attention de la Haute Assemblée - je l'ai fait brièvement tout à l'heure dans mon propos liminaire - sur cette question des emplois de proximité.

Vous en parlez beaucoup, comme nous. Vous dites qu'il s'est passé peu de choses. Ce n'est pas tout à fait exact. Certaines mesures prises par le précédent gouvernement en matière d'emplois familiaux ont déjà permis la création de dizaines de milliers d'emplois.

Il faut aller plus loin, et l'une de mes idées est d'introduire un lien beaucoup plus fort entre certaines mesures prises par l'Etat - je pense tout spécialement à l'allocation dépendance pour les personnes âgées - et la création d'emplois. Plutôt que de distribuer des allocations, je crois qu'il faut s'orienter vers un système - j'utilise un terme qui n'est pas encore stabilisé dans le langage du Gouvernement - de « chèque autonomie » qui permettrait de créer des emplois (*M. Jean Chérioux applaudit*) qui sont effectivement nécessaires, notamment pour le maintien des personnes âgées à domicile. Il y a là une différence d'approche dans la mise en œuvre des mesures gouvernementales qui sera très importante. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

**M. Jean Chérioux.** Excellent !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Par ailleurs, sans vouloir reprendre point par point les différentes objections soulevées par M. Estier, parler de démantèlement de la sécurité sociale lorsque nous disons qu'il faut clarifier ce qui relève de la solidarité et ce qui relève de l'assurance n'a pas de sens.

J'ai pu d'ailleurs constater aujourd'hui dans mes entretiens avec plusieurs organisations syndicales - pas toutes, certes - qu'elles partagent cette logique.

Notre idée, une fois que le système aura été clarifié - il a commencé à l'être avec le fonds relatif à l'assurance vieillesse - est de remettre aux partenaires sociaux des organismes de sécurité sociale remis à niveau, si je puis dire, pour qu'ils puissent exercer leurs responsabilités.

Enfin, vous m'accusez d'être flou s'agissant des essais nucléaires. Ma position sur ce point est très précise : est-il oui ou non nécessaire aujourd'hui, pour maintenir la suffisance de notre force de dissuasion, de faire un certain nombre d'essais nucléaires avant que la France ne se lie par le traité d'interdiction des essais nucléaires ? Cette question, nous allons la poser très rapidement à ceux qui savent...

**Plusieurs sénateurs socialistes.** Aux experts !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** ... aux experts, puis nous prendrons une décision politique sur la base des indications qui nous auront été données. (*Très bien ! et applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste et du RDE.*)

Voilà, monsieur Estier, ce que je voulais vous répondre.

Je crois n'avoir oublié aucun orateur, même si je n'ai évidemment pas répondu exhaustivement à toutes les questions.

En conclusion, j'ajouterai que j'ai parfaitement conscience de la difficulté de la tâche qui nous attend. A cet égard, j'ai été très frappé le dimanche 7 mai - c'est d'ailleurs le lundi 8 mai que je l'ai vu sur les écrans de télévision - par ce que disait l'un de ces dizaines de milliers, voire de ces centaines de milliers de jeunes qui se trouvaient sur la place de la Concorde le 7 mai au soir.

**M. Jean-Luc Mélenchon.** N'exagérez pas !

**M. Jean-Louis Carrère.** Pourquoi pas des millions !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Il ne faut pas prendre cela à la légère parce que c'est grave. Ce jeune disait : « Jacques Chirac a gagné ; maintenant, nous allons avoir plus de possibilités de travail. »

**M. Christian Poncelet.** Très juste, c'est très grave !

**M. Alain Juppé, Premier ministre.** Cette phrase est en effet d'une grande gravité, d'une très grande responsabilité pour nous toutes et nous tous, pour le Gouvernement, qui a à être jugé sur ce point, pour la majorité et même pour l'opposition. En effet, si, collectivement, la nation décevait cette espérance, toutes sortes d'aventures pourraient alors devenir possibles. C'est la raison pour laquelle nous sommes décidés à mettre toute notre foi dans l'accomplissement de cette tâche, et je remercie par avance la Haute Assemblée de nous y aider. (*Vifs applaudissements sur les travées du RPR, des Républicains et Indépendants, de l'Union centriste, ainsi que sur certaines travées du RDE.*)

**M. le président.** Le Sénat va procéder maintenant au vote sur la déclaration de politique générale du Gouvernement.

En application de l'article 39, alinéa 2, du règlement, le scrutin public est de droit.

Conformément à l'article 60 bis du règlement, il va être procédé à un scrutin public à la tribune, dans les conditions fixées par l'article 56 bis du règlement.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(*Le sort désigne la lettre B.*)

**M. le président.** Le scrutin sera clos quelques instants après la fin de l'appel nominal.

Le scrutin est ouvert.

Huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(*L'appel nominal a lieu.*)

**M. le président.** Le premier appel nominal est terminé.

Il va être procédé à un nouvel appel nominal.

(*Le nouvel appel nominal a lieu.*)

**M. le président.** Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

MM. les secrétaires vont procéder au dépouillement.

(*Il est procédé au comptage des votes.*)

**M. le président.** Voilà le résultat du dépouillement du scrutin n° 103 sur la demande d'approbation de la déclaration de politique générale formulée par M. le Premier ministre :

Nombre de votants .....	313
Nombre de suffrages exprimés .....	310
Majorité absolue .....	156

Pour l'approbation .....	232
Contre .....	78

Le Sénat a approuvé la déclaration de politique générale du Gouvernement.

4

#### DÉPÔT D'UNE QUESTION ORALE AVEC DÉBAT

**M. le président.** J'informe le Sénat que j'ai été saisi de la question orale avec débat suivante :

M. Maurice Schumann demande à M. le ministre de l'économie et des finances quelles mesures et quelles initiatives le Gouvernement compte prendre pour pallier les effets de plus en plus nocifs des évaluations compétitives qui font peser sur l'Union européenne des menaces de désagrégation. (N° 1.)

Conformément aux articles 79 et 80 du règlement, cette question orale avec débat a été communiquée au Gouvernement et la fixation de la date de la discussion aura lieu ultérieurement.

5

#### DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

**M. le président.** J'ai reçu de M. Jacques Genton une proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier l'article 88-4 de la Constitution.

La proposition de loi constitutionnelle sera imprimée sous le numéro 295, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

6

#### DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

**M. le président.** J'ai reçu de M. Jacques Machet une proposition de loi visant à simplifier le mode d'élection des conseils municipaux et des conseils généraux.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 296, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de législation, du suffrage universel, du règlement et d'administration générale, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

J'ai reçu de M. René Régnauld, Mme Bergé-Lavigne, MM. Michel Charasse, Paul Loricant, Gérard Miquel, Michel Moreigne, Louis Perrein, Michel Sergent et les membres du groupe socialiste, apparenté et rattachés administrativement, une proposition de loi tendant à modifier le mode d'indexation de la dotation globale de fonctionnement.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 297, distribuée et renvoyée à la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation, sous réserve de la constitution éventuelle d'une commission spéciale dans les conditions prévues par le règlement.

7

#### DÉPÔT D'UNE PROPOSITION D'ACTE COMMUNAUTAIRE

**M. le président.** J'ai reçu de M. le Premier ministre la proposition d'acte communautaire suivante, soumise au Sénat par le Gouvernement, en application de l'article 88-4 de la Constitution :

Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil portant adaptation de la décision 1110/94/CE relative au quatrième programme-cadre pour des actions communautaires de recherche, de développement technologique et de démonstration (1994-1998), proposition de décision du Conseil portant adaptation de la décision 94/268 Euratom relative au programme-cadre pour des actions communautaires de recherche et d'enseignement pour la Communauté européenne de l'énergie atomique (1994-1998), suite à l'adhésion à l'Union européenne de la République d'Autriche, de la République de Finlande et du Royaume de Suède.

Cette proposition d'acte communautaire sera imprimée sous le numéro E-421 et distribuée.

8

#### DÉPÔT DE RAPPORTS D'INFORMATION

**M. le président.** J'ai reçu de M. Bernard Barbier un rapport d'information fait au nom de la délégation du Sénat pour la planification sur les résultats d'une projection à moyen terme de l'économie française (1994-2000) : tendances macroéconomiques et perspectives pour les finances publiques.

Le rapport d'information sera imprimé sous le numéro 293 et distribué.

J'ai reçu de MM. Paul Loricant et Philippe Marini un rapport d'information fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la nation sur les comptes pour le développement industriel (Codevi).

Le rapport d'information sera imprimé sous le numéro 298 et distribué.

9

#### COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

**M. le président.** Mes chers collègues, aucune demande d'inscription à l'ordre du jour n'a été présentée par le Gouvernement.

Dans ces conditions, je convoquerai le Sénat dès que le Gouvernement aura fait connaître ses propositions d'inscription de textes à l'ordre du jour du Sénat.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à dix-huit heures vingt-cinq.)*

Le Directeur  
du service du compte rendu intégral,  
DOMINIQUE PLANCHON

**QUESTIONS ORALES**

REMISES À LA PRÉSIDENTE DU SÉNAT  
(Application des articles 76 à 78 du règlement)

*Diminution du taux de remboursement  
du fonds de compensation de la TVA*

190. - 24 mai 1995. - M. Edouard Le Jeune rappelle à M. le secrétaire d'Etat au budget qu'en vertu de la loi de finances pour 1994 (n° 93-1352 du 30 décembre 1993), le taux de remboursement du fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée (FCTVA) diminue de 15,68 à 14,77 p. 100 pour les investissements réalisés dès 1995. Cette mesure entraînera une moins-value de recettes, très importante pour toutes les collectivités territoriales qui risque d'être encore aggravée dans l'hypothèse

où le taux normal de la TVA serait augmenté. Il lui demande de bien vouloir prendre en considération ces légitimes préoccupations et prévoir dès le projet de loi de finances rectificative pour 1995 le retour au taux normal de remboursement de TVA.

*Hausse des cotisations à la Caisse nationale de retraite  
des agents des collectivités locales*

191. - 24 mai 1995. - M. Edouard Le Jeune attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les très vives préoccupations exprimées par les élus locaux à l'égard des conséquences financières de la hausse très importante des cotisations à la CNRACL. Un décret du 28 décembre 1994 a, en effet, augmenté les taux de cotisations des communes de 3,8 points, ce qui représente un transfert de charges supplémentaires de plus de 2,2 milliards de francs. Il lui demande de préciser les mesures qu'il envisage de proposer au Parlement visant, soit à annuler cette disposition, soit à la compenser intégralement.

# ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL

## de la séance

### du mercredi 24 mai 1995

#### SCRUTIN (n° 103)

*sur la demande d'approbation de la déclaration de politique générale formulée par M. le Premier ministre.*

Nombre de votants : ..... 313

Nombre de suffrages exprimés : ..... 310

Pour : ..... 232

Contre : ..... 78

Le Sénat a adopté.

#### ANALYSE DU SCRUTIN

##### Groupe communiste (15) :

*Contre* : 15.

##### Groupe Rassemblement démocratique et européen (28) :

*Pour* : 23.

*Contre* : 3. - MM. François Abadie, Yvon Collin et Mme Joëlle Dusseau.

*Abstentions* : 2. - MM. André Boyer et François Giacobbi.

##### Groupe R.P.R. (92) :

*Pour* : 92.

##### Groupe socialiste (67) :

*Contre* : 60.

*Abstention* : 1. - M. Albert Pen.

*N'ont pas pris part au vote* : 6. - MM. Germain Authié, Claude Fuzier, François Louisy, Michel Maner, Claude Pradille et Paul Raoult.

##### Groupe Union centriste (63) :

*Pour* : 62 dont M. René Monory, président du Sénat.

*N'a pas pris part au vote* : 1. - M. Jean Arthuis (membre du Gouvernement).

##### Groupe Républicains et Indépendants (48) :

*Pour* : 47.

*N'a pas pris part au vote* : 1. - M. Maurice Arreckx.

##### Sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe (8) :

*Pour* : 8.

#### Ont voté pour

Philippe Adnot  
Michel d'Aillières  
Michel Alloncle  
Louis Althapé  
Magdeleine Anglade  
Alphonse Arzel

Honoré Baillet  
José Balareello  
René Ballayer  
Bernard Barbier  
Janine Bardou  
Bernard Barraux

Jacques Baudot  
Henri Belcour  
Claude Belot  
Jacques Bérard  
Georges Berchet  
Jean Bernadoux

Jean Bernard  
Daniel Bernardet  
Roger Besse  
André Bettencourt  
Jacques Bimbenet  
François Blaizot  
Jean-Pierre Blanc  
Paul Blanc  
Maurice Blin  
André Bohl  
Christian Bonnet  
James Bordas  
Didier Borotra  
Joël Bourdin  
Yvon Bourges  
Philippe de Bourgoing  
Raymond Bouvier  
Eric Boyer  
Jean Boyer  
Louis Boyer  
Jacques Braconnier  
Paulette Brisepierre  
Louis Brives  
Camille Cabana  
Guy Cabanel  
Michel Caldaguès  
Robert Calmejane  
Jean-Pierre Camoin  
Jean-Pierre Cantegrit  
Paul Caron  
Ernest Cartigny  
Louis de Catuelan  
Raymond Cayrel  
Auguste Cazalet  
Gérard César  
Jean Chamant  
Jean-Paul Chambriard  
Jacques Chaumont  
Jean Chérioux  
Roger Chinaud  
Jean Clouet  
Jean Cluzel  
Henri Collard  
Francisque Collomb  
Charles-Henri  
de Cossé-Brissac  
Maurice  
Couve de Murville  
Pierre Croze  
Michel Crucis  
Charles de Cuttoli  
Marcel Daunay  
Désiré Debavelaere  
Luc Dejoie  
Jean Delaneau  
Jean-Paul Delevoye  
François Delga  
Jacques Delong  
Charles Descours  
André Diligent  
Michel Doublet

Alain Dufaut  
Pierre Dumas  
Jean Dumont  
Ambroise Dupont  
Hubert Durand-Chastel  
André Egu  
Jean-Paul Emin  
Pierre Fauchon  
Jean Faure  
Roger Fossé  
André Fosset  
Jean-Pierre Fourcade  
Alfred Foy  
Philippe François  
Jean François-Poncet  
Yann Gaillard  
Jean-Claude Gaudin  
Philippe de Gaulle  
François Gautier  
Jacques Genton  
Alain Gérard  
François Gerbaud  
Charles Ginésy  
Jean-Marie Girault  
Paul Girod  
Henri Goetschy  
Jacques Golliet  
Daniel Goulet  
Adrien Gouteyron  
Jean Grandon  
Paul Graziani  
Georges Gruillot  
Yves Guéna  
Bernard Guyomard  
Jacques Habert  
Hubert Haenel  
Emmanuel Hamel  
Jean-Paul Hammann  
Anne Heinis  
Marcel Henry  
Rémi Herment  
Jean Huchon  
Bernard Hugo  
Jean-Paul Hugot  
Claude Hurier  
Roger Husson  
André Jarrot  
Pierre Jeambrun  
Charles Jolibois  
André Jourdain  
Louis Jung  
Christian de La Malène  
Pierre Lacour  
Pierre Laffitte  
Pierre Lagourgue  
Alain Lambert  
Lucien Lanier  
Jacques Larché  
Gérard Larcher  
René-Georges Laurin  
Marc Lauriol

Henri Le Breton  
Jean-François Le Grand  
Edouard Le Jeune  
Dominique Leclerc  
Jacques Legendre  
Max Lejeune  
Guy Lemaire  
Charles-Edmond  
Lenglet  
Marcel Lesbros  
François Lescin  
Roger Lise  
Maurice Lombard  
Simon Loueckhote  
Pierre Louvor  
Roland du Luart  
Marcel Lucotte  
Jacques Machet  
Jean Madelain  
Kléber Malecot  
André Maman  
Max Marest  
Philippe Marini  
René Marqués  
Paul Masson  
François Mathieu  
Serge Mathieu  
Michel Maurice-  
Bokanowski  
Jacques de Menou  
Louis Mercier  
Daniel Millaud  
Michel Miroudot  
Hélène Missoffe  
Louis Moinar  
René Monory,  
président du Sénat  
Paul Moreau  
Jacques Mossion  
Georges Mouly  
Philippe Nachbar  
Lucien Neuwirth  
Paul d'Ornano  
Joseph Ostermann  
Georges Othily  
Jacques Oudin  
Sosefo Makapin Papilio  
Bernard Pellarin  
Charles Pelletier  
Jean Pépin  
Robert Piat  
Alain Pluchet  
Alain Poyer  
Guy Poirieux  
Christian Poncelet  
Michel Poniatowski  
Jean Pourchet  
André Pourny  
Henri de Raincourt  
Jean-Marie Rausch  
Henri Revol

Philippe Richert  
Roger Rigaudière  
Guy Robert  
Jean-Jacques Robert  
Jacques Rocca Serra  
Louis-Ferdinand  
de Rocca Serra  
Nelly Rodi  
Jean Roger  
Josselin de Rohan  
Michel Rufin  
Pierre Schiélé  
Jean-Pierre Schosteck

Maurice Schumann  
Bernard Seillier  
Raymond Soucaret  
Michel Souplet  
Jacques Sourdille  
Louis Souvet  
Pierre-Christian  
Taittinger  
Martial Taugourdeau  
Jean-Pierre Tizon  
Henri Torre  
René Trégouët  
Georges Treille

François Trucy  
Alex Türk  
Maurice Ulrich  
Jacques Valade  
André Vallet  
Pierre Vallon  
Alain Vasselle  
Albert Vecten  
Robert-Paul Vigouroux  
Xavier de Villepin  
Serge Vinçon  
Albert Voilquin.

Jacques Bérard à Gérard Larcher  
Georges Berchet à Charles Pelletier  
Roger Besse à Roger Rigaudière  
Jean Besson à Guy Penne  
Pierre Biarnès à Daniel Percheron  
Danielle Bidard-Reydet à Félix Leyzour  
Jean-Pierre Blanc à Guy Robert  
Paul Blanc à Auguste Cazalet  
André Bohl à Claude Huriet  
Marcel Bony à Albert Pen  
Joël Bourdin à André Pourny  
Yvon Bourges à René-Georges Laurin  
Philippe de Bourgoing à Marcel Lucotte  
Raymond Bouvier à Daniel Millaud  
André Boyer à François Lesein  
Louis Boyer à Serge Mathieu  
Jean-Pierre Camoin à Lucien Lanier  
Francis Cavalier-Bénézet à Paul Loridant  
Raymond Cayrel à Jean Boyer  
Jean Chamant à Marc Lauriol  
Jean-Paul Chambriard à Pierre Louvot  
Roger Chinaud à Michel Poniatoski  
Henri Collard à Christian Poncet  
Yvon Collin à Jean Roger  
Francisque Collomb à Rémi Herment  
Claude Cornac à Françoise Seligmann  
Charles-Henri de Cossé-Brissac à Henri Revol  
Roland Courteau à André Rouvière  
Pierre Croze à Jacques Rocca Serra  
Michel Crucis à Charles Jolibois  
Luc Dejoie à Jacques Legendre  
Jacques Delong à Maurice Lombard  
Charles Descours à Paul Masson  
Rodolphe Désiré à Michel Moreigne  
Michel Doublet à Michel Maurice-Bokanowski  
Alain Dufaut à Lucien Neuwirth  
Hubert Durand-Chastel à Jacques Habert  
Bernard Dussaut à Franck Sérusclat  
Joëlle Dusseau à François Giacobbi  
Jean-Paul Emin à Jacques Larché  
Léon Fatous à Guy Allouche  
Pierre Fauchon à Kléber Malecot  
Jean Faure à Roger Lise  
André Fosset à Henri Le Breton  
Paulette Fost à Marie-Claude Beaudeau  
Alfred Foy à Jean Grandon  
Jean François-Poncet à Paul d'Ornano  
Jacqueline Fraysse-Cazalis à Charles Lederman  
Aubert Garcia à Roland Bernard  
Jean Garcia à Jean-Luc Bécart  
Jean-Claude Gaudin à Bernard Seillier  
Philippe de Gaulle à Josselin de Rohan  
François Gautier à Jean Madelain  
Alain Gérard à Maurice Schumann  
Charles Ginésy à Jean-Jacques Robert  
Jean-Marie Girault à Pierre-Christian Taittinger  
Daniel Goulet à Jacques Valade  
Adrien Gouteyron à Philippe Marini  
Paul Graziani à Louis Althapé  
Hubert Haenel à Magdeleine Anglade  
Jean-Paul Hammann à Nelly Rodi  
Anne Heinis à Bernard Barbier  
Marcel Henry à Bernard Guyomard  
Bernard Hugo à Paulette Brisepierre  
Jean-Paul Hugot à Michel Rufin  
Roger Husson à Maurice Ulrich  
Pierre Jeambrun à Jacques Bimbenet  
André Jourdain à Serge Vinçon  
Louis Jung à Bernard Barraux  
Philippe Labeyrie à Jacques Bellanger  
Pierre Laffitte à Ernest Cartigny  
Pierre Lagourgue à Maurice Blin  
Alain Lambert à François Blaizot  
Tony Larue à Maryse Bergé-Lavigne  
Robert Laucournet à Jacques Carat  
Jean-François Le Grand à Alain Vasselle  
Dominique Leclerc à Jacques Chaumont  
Max Lejeune à Guy Cabanel

#### Ont voté contre

François Abadie  
Guy Allouche  
François Autain  
Henri Bangou  
Marie-Claude Beaudeau  
Jean-Luc Bécart  
Jacques Bellanger  
Monique ben Guiga  
Maryse Bergé-Lavigne  
Roland Bernard  
Jean Besson  
Jacques Bialski  
Pierre Biarnès  
Danielle Bidard-Reydet  
Marcel Bony  
Jacques Carat  
Jean-Louis Carrère  
Robert Castaing  
Francis Cavalier-Bénézet  
Michel Charasse  
Marcel Charmant  
William Chervy  
Yvon Collin  
Claude Cornac  
Raymond Courrière  
Roland Courteau  
Gérard Delfau  
Jean-Pierre Demerliat

Michelle Demessine  
Rodolphe Désiré  
Marie-Madeleine  
Dieulangard  
Michel  
Dreyfus-Schmidt  
Josette Durrieu  
Bernard Dussaut  
Joëlle Dusseau  
Claude Estier  
Léon Fatous  
Paulette Fost  
Jacqueline  
Fraysse-Cazalis  
Aubert Garcia  
Jean Garcia  
Gérard Gaud  
Roland Huguet  
Philippe Labeyrie  
Tony Larue  
Robert Laucournet  
Charles Lederman  
Félix Leyzour  
Paul Loridant  
Hélène Luc  
Philippe Madrelle  
Jean-Pierre Masseret  
Pierre Mauroy

Jean-Luc Mélenchon  
Charles Metzinger  
Louis Minetti  
Gérard Miquel  
Michel Moreigne  
Robert Pagès  
Guy Penne  
Daniel Percheron  
Louis Perrein  
Jean Peyrafitte  
Louis Philibert  
Roger Quilliot  
René Regnault  
Ivan Renar  
Gérard Roujas  
André Rouvière  
Claude Saunier  
Françoise Seligmann  
Michel Sergent  
Franck Sérusclat  
René-Pierre Signé  
Fernand Tardy  
André Vezinhet  
Marcel Vidal  
Robert Vizet

#### Abstentions

MM. André Boyer, François Giacobbi et Albert Pen.

#### N'ont pas pris part au vote

MM. Maurice Arreckx, Germain Authié, Claude Fuzier, François Louisy, Michel Manet, Claude Pradille et Paul Raoult.

#### Ne peut prendre part au vote

(En application de l'article premier de l'ordonnance n° 58-1099 du 17 novembre 1958 portant loi organique pour l'application de l'article 23 de la Constitution.)

M. Jean Arthuis.

#### Ont délégué leur droit de vote

(En application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958 portant loi organique autorisant exceptionnellement les parlementaires à déléguer leur droit de vote.)

François Abadie à Georges Othily  
Michel Alloncle à Emmanuel Hamel  
Alphonse Arzel à Louis Mercier  
François Autain à Pierre Mauroy  
Honoré Bailet à André Jarrot  
José Balarello à Charles Jolibois  
René Ballayer à Louis Moinard  
Henri Bangou à Hélène Luc  
Jacques Baudot à Robert Piat  
Henri Belcour à Christian de La Malène  
Claude Belot à Pierre Lacour  
Monique ben Guiga à Gérard Miquel

Guy Lemaire à Désiré Debavelaere  
 Charles-Edmond Lenglet à Jean Bernard  
 Marcel Lesbros à Daniel Bernardet  
 Simon Loueckhote à Maurice Couve de Murville  
 Roland du Luart à Michel d'Aillières  
 Philippe Madrelle à Jean-Louis Carrère  
 René Marquès à Jacques Golliet  
 Jean-Pierre Masseret à Robert Castaing  
 François Mathieu à Henri Goetschy  
 Jacques de Menou à Camille Cabana  
 Charles Metzinger à Michel Charasse  
 Louis Minetti à Ivan Renar  
 Michel Miroudot à Janine Bardou  
 Hélène Missoffe à Michel Caldaguès  
 Paul Moreau à Jean Chérioux  
 Michel Moreigne à Marcel Charmant  
 Jacques Mossion à Jean Bernadaux  
 Georges Mouly à Louis Brives  
 Philippe Nachbar à André Bettencourt  
 Jacques Oudin à Charles de Cuttoli  
 Sosefo Makapé Papilio à Pierre Dumas  
 Bernard Pellarin à Robert Calmejane  
 Jean Pépin à Christian Bonnet  
 Louis Perrein à William Chervy  
 Jean Peyrafitte à Raymond Courrière  
 Louis Philibert à Gérard Delfau  
 Alain Pluchet à Jean-Paul Delevoye  
 Alain Poher à Jean Huchon  
 Guy Poirieux à James Bordas  
 Jean Pourchet à Paul Caron  
 Roger Quilliot à Jean-Pierre Demerliat  
 Henri de Raincourt à Jean Delaneau

Jean-Marie Rausch à Gérard César  
 René Regnault à Marie-Madeleine Dieulangard  
 Philippe Richert à Jacques Genton  
 Jacques Rocca Serra à Georges Gruillot  
 Gérard Roujas à Josette Durrieu  
 Claude Saunier à Michel Dreyfus-Schmidt  
 Pierre Schiélé à Louis de Câtuelan  
 Jean-Pierre Schosteck à Philippe François  
 Michel Sergent à Claude Estier  
 René-Pierre Signé à Gérard Gaud  
 Raymond Soucaret à Paul Girod  
 Michel Souplet à Jean Cluzel  
 Jacques Sourdille à François Gerbaud  
 Louis Souvet à Yves Guéna  
 Fernand Tardy à Roland Huguet  
 Jean-Pierre Tizon à Jean Dumont  
 Henri Torre à Ambroise Dupont  
 René Trégouët à Yann Gaillard  
 François Trucy à Jean-Pierre Fourcade  
 Alex Türk à Philippe Adnot  
 André Vallet à Max Marest  
 Pierre Vallon à André Diligent  
 Albert Vecten à Jacques Machet  
 André Vezinhet à Jean-Luc Mélenchon  
 Marcel Vidal à Jacques Bialski  
 Robert-Paul Vigouroux à Joseph Ostermann  
 Xavier de Villepin à André Egu  
 Robert Vizet à Robert Pagès  
 Albert Voilquin à Jean Clouet

Les nombres annoncés en séance ont été reconnus après vérification, conformes à la liste de scrutin ci-dessus.